

ALGÉRIE-FRANCE

## CONSULTATIONS SUR LA RELANCE DES RELATIONS BILATÉRALES

P. 3



ILS ESTIMENT NÉCESSAIRE  
DE CLARIFIER CERTAINES "QUESTIONS"

## DES HISTORIENS REVISITENT L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

P. 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2017 | Ven. 1<sup>er</sup> - Sam. 2 novembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



70.000 EUROS POUR  
CHAQUE OTAGE LIBÉRÉ

## NÉGOCIATEUR, UN BUSINESS JUTEUX !

P. 6

LE MAROC RAPPELLE SON AMBASSADEUR À ALGER

# QUAND M6 PERD LA FACE

*En rappelant son ambassadeur à Alger pour « consultation », le royaume du Maroc, qui revient à d'anciennes pratiques faites de manipulations, de provocations et de fuite en avant, ravive de nouveau la tension dans ses relations avec son voisin de l'Est. Encore une fois c'est l'affaire de décolonisation du Sahara occidental qui a servi de prétexte au palais royal pour agir de la sorte.*

P. 3



LES ASSISES DU TRANSPORT EN DÉCEMBRE

## LES PRESTATIONS DE SERVICE EXAMINÉES À LA LOUPE

P. 4

TENTATIVE DE CONTREBANDE À ORAN

## 3.000 LITRES DE CARBURANT SAISIS

P. 24

PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR  
LES DOUANES ET L'ONDA SIGNENT  
UN PROTOCOLE D'ACCORD

P. 4



800

civils, en majorité des femmes et des enfants, ont été évacués de la ville de Mouadamiyat al-Cham en Syrie.

1.500

femmes ont bénéficié de programmes destinés à la promotion de la femme rurale dans la wilaya de Chlef.

243

immigrés clandestins subsahariens ont été secourus les gardes-côtes italiens à 75 miles au sud de Lampedusa.

### Les services de l'état civil d'El Khroub ouverts le samedi

Les bureaux de l'état civil relevant de la commune d'El Khroub à Constantine sont désormais ouverts régulièrement au public le samedi toute la journée, a indiqué mercredi le président de l'Assemblée populaire communale. Selon Abdelhamid Aberkane, cette initiative concernant le chef-lieu de commune, et la nouvelle ville Ali Mendjeli, vise à faciliter les démarches administratives des citoyens, souvent contraints de s'absenter de leur travail, pour établir des pièces administratives. Cette mesure contribue à rapprocher les services de la commune, des administrés, a souligné le président de l'APC. L'ouverture des guichets de l'état civil, pendant toute la journée du samedi, est appelée à demeurer un acquis pour la population d'El Khroub, a souligné M. Aberkane.



### Nouveau plan de circulation pour la commune de Boumerdès



La commune de Boumerdès sera dotée prochainement d'un nouveau plan de circulation, dont la mise au point est actuellement aux "dernières retouches", a indiqué mercredi, le wali. Kamel Abbas, qui en a fait l'annonce lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile et les élus de la commune, a précisé que ce plan, qui sera suivi par d'autres plans similaires au profit de la totalité des communes de la wilaya, se propose de "revoir l'organisation du trafic urbain au sein de la ville de Boumerdès et de sa banlieue, où de nombreux dysfonctionnements sont relevés, tant sur les lignes de transport que sur les horaires qui leur sont fixés".

Le chef de l'exécutif a signalé, en outre, que ce plan sera soumis, une fois achevé, "au débat et à l'enrichissement, avant sa mise en œuvre".

"Des stations de transport principales et secondaires sont prévues, au titre de ce plan, au profit de tous les quartiers de la ville", a-t-il observé.

### Programme de plantation d'arbres à Aïn Defla

Un programme de plantation d'arbres, s'étalant sur une superficie de 1.000 hectares, a été entamé depuis le début de la saison en cours dans la wilaya de Aïn Defla, selon la conservation des forêts.

Quinze communes de la wilaya, dont les forêts ont été affectées par de nombreux incendies, sont touchées par ce programme visant la préservation de l'environnement et du couvert végétal, a indiqué la même source.

1.045 hectares d'oliviers au niveau de 24 communes et 50 zones rurales ont été plantés depuis le début de l'année en cours.

Dans le cadre de la prévention contre les feux de forêt, des pistes sur 106 km ont été ouvertes durant la même période, outre l'aménagement des abords des routes et des chemins de fer sur une distance de 50 km.

D  
i  
x  
i  
t

#### ABDELMADJID MENASRA :

"Le consensus entre tous ceux qui ont dirigé la guerre de Libération nationale déclenchée le 1<sup>er</sup> Novembre 1954 a mis en échec le principe de leadership, car si elle n'avait concerné qu'une personne définie, la révolution aurait été tuée avant même de naître. La révolution fut au dessus de tout conflit, scission ou parti, bénéficiant ainsi d'une large adhésion de la part des catégories populaires qui l'ont embrassée dès son déclenchement. La légitimité révolutionnaire n'est pas une légitimité d'individus ou de groupes mais celle d'un peuple et d'une histoire.

### Une course de 53 mètres... dans le mauvais sens

Une course incroyable dans le championnat universitaire de football universitaire est certainement celle d'André Parker, linebacker de l'équipe de Kent State, dans l'Ohio. Le joueur a couru près de 53 mètres balle en main... dans le mauvais sens ! En effet l'équipe de Towson accueillait sur sa pelouse celle de Kent State. Un match assez déséquilibré qui a tout de même retenu l'attention de nombreuses personnes grâce à un seul joueur : Andre Parker, linebacker de Kent State. Alors que la défense de Kent State venait de dégager le ballon au pied, Andre Parker s'est emparé de celui-ci pour foncer droit vers son propre embut ! Une course de 58 yards s'est donc engagée. Le plus étonnant a tout de même été les réactions de chacun des joueurs adverses qui ont tenté de stopper la course effrénée du "runner". Car, sachez que dans les règles du football américain, si un joueur pose les pieds, balle en main, dans son propre embut, deux points sont accordés à l'adversaire. Les joueurs de Towson ont certainement eu, à l'image d'Andre Parker, un petit moment d'absence. Lorsque la course a été stoppée, les remplaçants de Towson se sont dirigés vers leurs coéquipiers pour leur faire comprendre qu'il fallait laisser Parker filer tout droit ! Les coéquipiers du malheureux ont, quant à eux, eu une réaction assez noble en l'encourageant, même si l'un d'entre eux n'a pas pu s'empêcher de rire de cette situation loufoque.

### Un artiste atteint de paralysie cérébrale auteur d'œuvres impressionnantes

Depuis son plus jeune âge, Paul Smith souffre de paralysie cérébrale. Ce qui ne l'a pas pour autant empêché de développer tout au long de sa vie un talent pour le dessin, en témoignent ses œuvres impressionnantes. Né en 1921 à Philadelphie, Paul Smith souffre d'une sévère paralysie cérébrale. Ayant perdu peu à peu l'usage de ses mains et n'ayant réellement appris à marcher qu'à l'âge de 32 ans, cet artiste connaît des

difficulté pour se nourrir, s'habiller ou encore se laver lui-même. Un lourd handicap qui ne l'a pourtant pas empêché de réaliser des œuvres pour le moins exceptionnelles. Conçus à l'aide d'une machine à écrire, ces dessins extraordinaires sont le résultat d'un travail acharné pour vaincre un peu plus chaque jour sa maladie. Incapable de se rendre à l'école lorsqu'il était enfant, Paul Smith a commencé à travailler dès l'âge de 15 ans afin de créer des œuvres artistiques à l'aide d'une machine à écrire. N'utilisant que certains signes comme le "#", "\$" ou encore le "%" pour créer de belles illustrations figuratives, cet artiste est parvenu à littéralement "peindre" à l'aide de la typographie ! À force de travail, il est même devenu si doué que les caractères tapés à l'aide de sa machine n'ont pas tardé à ressembler à des tracés exécutés au crayon ou au fusain. Décédé en 2007, ce dessinateur de talent, malgré son lourd handicap, nous lègue aujourd'hui un testament unique attestant que la volonté peut parfois venir à bout de tous les handicaps.

LE MAROC RAPPELLE SON AMBASSADEUR À ALGER

## Quand M6 perd la face

En rappelant son ambassadeur à Alger pour « consultation », le royaume du Maroc, qui revient à d'anciennes pratiques faites de manipulations, de provocations et de fuite en avant, ravive de nouveau la tension dans ses relations avec son voisin de l'est. Et encore une fois c'est l'affaire de décolonisation du Sahara occidental qui a servi de prétexte au palais royal pour agir de la sorte.

PAR KAMAL HAMED

Les déboires de Rabat dans cet épineux dossier sont toujours imputés à l'Algérie, dont la position est pourtant constante depuis 1975 et n'a pas changé d'un iota. Ce que d'ailleurs n'a pas manqué de rappeler le ministre algérien des Affaires étrangères dans le communiqué rendu public jeudi en réaction à l'attitude marocaine. Le Maroc a, pour rappel, réagi au discours du président Bouteflika, lu à Abuja lundi dernier par le ministre de la Justice, Tayeb Louh, et dans lequel le chef de l'Etat réclamait la mise en place d'un mécanisme de surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental. « Cette décision injustifiée constitue une escalade



malencontreuse qui s'appuie sur des motifs fallacieux et attentatoires à la souveraineté de l'Algérie dont les positions de principe sur les questions régionales et internationales ne sont susceptibles d'aucune remise en cause, sous l'effet d'interférences étrangères » note, en effet, le communiqué du MAE. Pour le MAE, ainsi, « la position de principe de l'Algérie sur le nécessaire parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental, n'a jamais varié et le discours prononcé à Abuja par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, ne fait que rappeler la constance de cette position, qui est non seulement connue mais est largement soutenue par l'Union africaine, le Parlement

européen ainsi que par de nombreux autres acteurs internationaux ». Le communiqué considère, en outre, que la « campagne ininterrompue de dénigrement de l'Algérie, menée avec acharnement par une partie de la classe politique marocaine, relayée et amplifiée par les médias publics de ce pays », comme « contraire aux relations de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays ». « Cette campagne préméditée et cette escalade procèdent manifestement de la pratique connue, visant à la bilatéralisation d'une question qui relève de la responsabilité des Nations unies » soutient encore le MAE, qui évite soigneusement de tomber dans le jeu du Maroc puisqu'il n'est pas question de rappeler l'ambassadeur d'Algérie à Rabat. C'est sans doute ce que cherchait le Palais royal à travers cette « escalade ». L'Algérie, qui « maintient en place » l'ensemble de ses missions diplomatiques et consulaires au Maroc, ainsi que les chefs des dites missions qui poursuivent normalement leurs activités, forme le ferme espoir que « cet épisode malheureux dans le cours des relations algéro-marocaines, pourra être contenu dans sa juste dimension et être rapidement dépassé ». Le ministère marocain des Affaires étrangères a justifié sa décision par « la multiplication des actes de provocations et d'hostilités de l'Algérie à l'égard du royaume, notamment s'agissant du différend régional au sujet du Sahara

marocain(...) plus particulièrement, le message adressé, le 28 octobre, par le Président algérien à une réunion, à Abuja, d'une nébuleuse hostile au Maroc illustre cette volonté délibérée d'escalade et confirme cette démarche de blocage et de maintien du statu quo ». Le Maroc estime que le contenu du message du président Bouteflika est « provocateur et les termes foncièrement agressifs de ce message émanant, de surcroît, de la plus haute autorité du pays, reflète clairement la posture de l'Algérie en tant que partie prenante à ce différend et dévoile sans équivoque sa véritable stratégie fondée sur l'instrumentalisation politique de la noble cause des droits de l'Homme ». L'Algérie est aussi accusée de « s'évertuer à multiplier les manœuvres de diversion contreproductives » alors que, ajoute le communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères, elle aurait dû « s'investir de manière positive et constructive dans la recherche de la solution politique de compromis ». Et d'ajouter que « ces actes regrettables et récurrents vont à l'encontre de la volonté sincère du Maroc d'instaurer des relations de fraternité, de coopération et de bon voisinage avec l'Algérie, afin de favoriser l'intégration maghrébine et de relever les défis multiples auxquels fait face la région ».

K. H.

ALGÉRIE-FRANCE

## Consultations sur la relance des relations bilatérales

PAR RAYAN NACIM

Le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal, a affirmé mercredi dernier que les consultations qu'a eues le secrétaire général du ministère français des Affaires étrangères, Pierre Sellal, avec son homologue algérien, Noureddine Aouam, qu'il avait reçu la veille, s'inscrivent dans un contexte de « relance des relations avec l'Algérie » engagée, en décembre 2012, par la visite d'Etat du président français à Alger. Ces consultations ont permis de préparer les prochaines échéances bilatérales importantes, à savoir la visite

à Paris du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le 13 novembre et la première réunion à Alger à la fin de l'année, du comité intergouvernemental de haut niveau qui sera présidée par les Premiers ministres des deux pays, a précisé le porte-parole lors d'un point de presse.

Il a également indiqué que ces consultations ont été l'occasion de faire le bilan des progrès importants accomplis depuis la visite d'Etat dans de très nombreux secteurs, en particulier en matière de partenariat économique, de coopération agricole ou encore d'énergie et de transport.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a également précisé qu'une « attention particulière » a été portée à la jeunesse, comme l'avaient souhaité les deux Présidents à Alger, ajoutant que les projets discutés en décembre 2012 en matière de renforcement de l'insertion professionnelle des jeunes et de partenariat dans le domaine éducatif sont « en bonne voie ».

Il a, en outre, ajouté que les quatre premiers instituts d'enseignement supérieur technologique, annoncés lors de la visite du président français, ont effectué leur rentrée pédagogique en septembre et que la réforme des programmes boursiers franco-

algériens dans le domaine universitaire est également en cours et permettra de renforcer les échanges déjà très nombreux dans ce domaine rapporte l'APS. D'autres sujets relatifs à la dimension humaine des relations entre la France et l'Algérie ont, par ailleurs, fait l'objet d'« avancées lors de ces consultations », a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay, soulignant que ces discussions ont été aussi l'occasion d'évoquer avec l'Algérie les questions régionales et internationales, en particulier, la coopération régionale et la lutte contre le terrorisme.

R. N.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2014

## L'APN examine 60 amendements

PAR RACIM NIDAL

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale a examiné jeudi dernier lors d'une réunion présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, 60 amendements proposés pour le projet de loi de finances 2014, a indiqué un communiqué de cette institution.

"Le bureau a également examiné 24 questions déposées à son niveau dont 22 ont

été acceptées qui seront soumises au gouvernement alors que les deux autres ont été rejetées car ne réunissant pas les conditions de forme", précise la même source.

La commission des finances et du budget de l'APN avait proposé lors de la présentation du projet de loi près de 20 amendements concernant plusieurs articles contenus dans le projet de loi de finances 2014 dont l'élargissement des facilités

fiscales et l'activité des concessionnaires de véhicules. D'autre part, la commission a demandé l'abrogation de l'article relatif à l'interdiction pour les concessionnaires de véhicules d'accorder des crédits à leurs clients pour l'achat de voitures, estimant que ces derniers sont libres de choisir une formule pour traiter avec leurs clients.

Elle a en outre, proposé d'élargir l'exonération fiscale sur les revenus des

sociétés pour englober outre l'engrais urée fabriqué localement, l'engrais de l'ammocian appelé engrais azoté.

L'application des exonérations et facilités fiscales aux personnes physiques qui exercent les activités de collecte de papier utilisé et de déchets ménagers de la taxe forfaitaire (5%) sur plusieurs étapes a également été proposée par la commission.

R. N.

POJET DE TEXTE SUR LA CARTE PROFESSIONNELLE

## Les journalistes du Centre formulent leurs propositions

La commission consultative autonome de la carte du journaliste professionnel a reçu de nouvelles propositions liées à l'avant-projet de texte fixant les conditions d'attribution de la carte lors d'une rencontre jeudi avec les journalistes des wilayas du Centre. Le représentant du ministère de la Communication, Chaâbani Said, a indiqué que la commission, créée en mai dernier, examinera toutes les propositions formulées par les journalistes lors des conférences régionales tenues à Constantine, Ouargla et Oran outre les propositions des professionnels du secteur pour la région du Centre. Depuis sa création,

la commission a reçu près de 300 propositions par courrier électronique mis en place par le ministère en vue d'enrichir l'avant-projet de texte fixant les conditions d'attribution de la carte nationale du journaliste professionnel. Il a précisé à ce propos, que « tout journaliste titularisé dans une entreprise d'information peut formuler une demande pour l'acquisition de la carte professionnelle du journaliste comme stipulé dans la loi sur l'information de 2012 ». M. Benzghiba Mohamed, membre de la commission et ancien journaliste, a appelé à « la poursuite de l'organisation de la profession de journaliste en Algérie

notamment avec l'augmentation des journaux et la création de chaînes de télévision et de la presse électronique ». D'autre part, les participants à cette rencontre, ont débattu de plusieurs propositions liées à l'attribution de la carte nationale du journaliste professionnel dont la nécessité d'inclure le collaborateur dans ce projet et la présentation de travaux journalistiques (écrit ou audio-visuel) du candidat à l'acquisition de la carte. Entre autres propositions figurent également l'attribution de la carte professionnelle d'honneur à des journalistes retraités.

Les journalistes ont proposé en outre, la

réduction de l'expérience professionnelle à moins de 10 ans pour la condition d'éligibilité à la commission de la carte nationale du journaliste. 70% des journalistes sont jeunes, selon certains intervenants. Par ailleurs, le candidat à la commission doit réunir les conditions d'éligibilité à savoir la nationalité, la jouissance des droits civiques et politiques, outre une attestation d'exercice de la profession pendant pas moins de 10 ans, selon l'article 9 du projet sur l'organisation de l'attribution de la carte nationale du journaliste professionnel.

R. N.

LES ASSISES DU TRANSPORT EN DÉCEMBRE

# Les prestations de service examinées à la loupe

Les Assises du transport se tiendront le 3 et 4 décembre prochain. Des opérateurs nationaux, experts et représentants de la société civile participeront à ce conclave. Le thème majeur retenu est celui de la prestation de service dans le transport public. Un état de lieux permettra de mieux cerner les insuffisances d'un secteur névralgique dans la vie des citoyens.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Une première du genre dans un secteur qui tente sa mue depuis des années mais qui reste encore dépendant de lacunes. Ces assises seront ainsi l'occasion d'une évaluation des prestations du transport urbain terrestre, aérien et maritime du point de vue économique et leur rentabilité. Les experts se pencheront, de par leurs analyses, sur les prestations de service du secteur à travers des bilans



dressés à cette occasion. Des thèmes seront également retenus dans le cadre des réalisations des infrastructures de transport public et d'évaluer les insuffisances des prestations. Le ministère chargé de la Réforme du secteur public sera de la partie pour cerner les défaillances et insuffisances des prestations de service. Une étude est en

cours selon le département d'El Ghazi pour examiner ces défaillances et proposer des solutions en vue d'améliorer leur qualité. De même, le ministre chargé de la Réforme du secteur public s'est vu confier la mission de se pencher sur le contrôle technique des véhicules en collaboration avec la Gendarmerie nationale pour prendre

des mesures interdisant le déplacement des véhicules représentant un danger.

Rappelons qu'une conférence sur le transport, organisée en octobre dernier, a été une prise de contact avec les responsables du secteur en vue de consolider la nouvelle feuille de route prévoyant la modernisation et la réception de nouveaux équipements. Aussi, est-il mentionné que de nouvelles acquisitions pour la flotte aérienne seront incluses dans le financement accordé au transport aérien. Les responsables de la compagnie publique aérienne ont aussi fait leur part d'élargir leurs segments commerciaux à travers le monde. Pour ce qui est du transport maritime, il est à rappeler que la CNAN et l'ENMTV seront entièrement restructurées à la faveur d'une réforme qui touchera leurs plans de gestion et la modernisation de leurs équipements. Pour le transport maritime des voyageurs, le ministère de tutelle a donné son accord pour le financement de l'acquisition de navires de transport avec le concours de partenaires étrangers. Les autorités sont décidées à augmenter la cadence de la flotte maritime en examinant sous cet angle les tarifs qui, de l'aveu des responsables, doivent être concurrentiels et adaptés selon les clients.

F. A.

## PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR

### Les Douanes et l'Onda signent un protocole d'accord

Un protocole d'accord destiné à renforcer la lutte contre l'atteinte aux droits de la propriété intellectuelle et artistique, a été signé jeudi à Alger entre la Direction générale des Douanes (DGD) et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda). Cet accord, paraphé par le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala, et le directeur général de l'Onda Sami Bencheikh El Hocine, vise à renforcer la coopération et la consultation entre ces organismes dans le domaine de la protection des droits d'auteur, a indiqué M. Bouderbala lors de la cérémonie de signature. "La contrefaçon, notamment le piratage, ont pris des proportions dangereuses en Algérie et les Douanes algériennes doivent jouer leur rôle pour lutter contre ce fléau afin de protéger aussi bien les artistes algériens que le Trésor public", a expliqué le premier responsable des Douanes. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord, un programme d'actions sera établi à la base des informations fournies par l'Onda à la sous-direction de lutte contre la contrefaçon de la DGD, qui va procéder au contrôle des lieux de production des œuvres artistiques piratés.

A ce titre, les différentes brigades des Douanes procéderont ainsi à la saisie et la destruction des CD et DVD piratés et commercialisés sur le marché. Pour M. Bouderbala, ces actions devraient limiter ce phénomène et protéger les artistes, notamment les musiciens et les acteurs de cinéma et encourager l'activité intellectuelle en Algérie. De son côté, le DG de l'Onda a estimé que la question de la protection intellectuelle est nécessaire pour l'Algérie qui négocie actuellement son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) laquelle exige le respect et la protection des droits d'auteur. "Le protocole d'accord d'aujourd'hui est un nouvel instrument après les accords signés avec la Direction générale de la Sûreté nationale et la Gendarmerie nationale pour lutter contre l'atteinte aux droits d'auteur", a précisé Bencheikh El Hocine, rapporte l'APS. Les nombreux artistes, musiciens, interprètes et cinéastes présents à cette occasion, ont exprimé leur satisfaction de la conclusion de cet accord estimant qu'il allait créer un climat propice pour encourager la création artistique.

## LANCEMENT DE LA LIGNE DE MÉTRO HAÏ EL BADR-EL HARRACH

### Exploitation commerciale en octobre 2014

Les travaux d'extension du rail de métro entre Haï El Badr et El Harrach ont été lancés en présence du ministre des Transports et des cadres du secteur jeudi dernier. Amar Ghoul a indiqué que les travaux d'aménagement de cette ligne seront achevés d'ici à septembre 2014 avec leurs essais techniques. L'exploitation commerciale sera en vigueur en octobre de la même année. Le ministre s'est également enquis des

travaux de la ligne Grande Poste-Emir Abdelkader dont le taux d'avancement est de 64%. Les raisons du retard de ces travaux sont causées par les fouilles archéologiques d'une cité antique existant en sous-sol.

Par ailleurs, le métro d'Alger sera exploité prochainement selon le ministre dans le cadre « du pôle centre qui englobera les régions Est dont Réghaïa, Rouiba, Boumerdès et le sud d'Alger,

notamment les Eucalyptus, Larbaâ et Birtouta. L'ambitieux projet du métro sera accéléré dans son extension pour les villes de Blida et Tipasa a précisé Amar Ghoul.

Ce dernier a indiqué que le métro d'Alger sera un véritable moyen de transport moderne et multimodal du fait qu'il offre plusieurs moyens de transport à savoir le métro, le train, taxi et bus.

F. A.

## La ministre de la Culture visite le projet de la station de la Place des Martyrs

Khalida Toumi, ministre de la Culture, s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du projet de la station de métro de la Place des Martyrs.

La station de la Place des Martyrs est l'une des plus importantes stations d'extension du métro "Grande-Poste-Emir-Abdelkader" au regard de son caractère historique et des services assurés. "Elle sera très moderne mais aussi un véritable

musée à ciel ouvert, selon Ghoul. Les visiteurs et les usagers de cette station auront le loisir de "découvrir des vestiges archéologiques datant de la préhistoire et de l'époque phénicienne, romaine et ottomane".

Les fouilles archéologiques effectuées par une équipe technique composée d'archéologues algériens et français sont toujours en cours. Une commission sec-

torielle composée de représentants des ministères des Transports, des Travaux publics et de la Culture, de la wilaya d'Alger et de la commune de La Casbah sera constituée pour examiner l'aménagement de la Place des Martyrs.

Pour rappel, le taux d'avancement des travaux au niveau de la ligne Ide métro "Grande-Poste-Emir-Abdelkader" a atteint 64 %.

F. A.

## UNION NATIONALE DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

### Le ministère de l'Education nationale examine les revendications

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed, a affirmé jeudi à Alger que son département s'attellait à examiner les revendications soulevées par l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF).

Lors d'une cérémonie qu'il a présidée au lycée de mathématiques de Kouba, à l'occasion de la célébration du 59<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution, M. Baba Ahmed a déclaré à la presse que ses services "disposent d'un calendrier pour l'examen des revendications de cette organisation syndicale" qui a appelé à une grève le 15 novembre prochain, en cas de non satisfaction de ses revendications. Il a souligné, dans ce contexte, qu'il œuvrera à trouver une solution "aux revendications objec-

tives" du syndicat et que celles concernant les autres secteurs seront soumises aux autorités supérieures rapporte l'APS.

"Une instruction ministérielle interdisant aux enseignants de donner des cours particuliers aux élèves de façon obligatoire a été généralisée mercredi", a affirmé le ministre, indiquant que "le recours du ministère à la sensibilisation à la gravité de ce phénomène dans le milieu scolaire, intervient avec l'appui des parents d'élèves".

Le ministre a réaffirmé que "cette instruction ministérielle interdit aux administrateurs et aux inspecteurs du secteur de l'Education nationale de donner des cours particuliers aux élèves de tous les cycles d'enseignement".

A l'occasion du 59<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution, le ministre de l'Education a souligné la nécessité "d'inculquer aux générations montantes l'histoire de leurs aïeux et de les préparer à

porter le flambeau de l'édification du pays et de les sensibiliser aux sacrifices consentis par leurs prédécesseurs pour la libération du pays du joug colonial".

"La génération d'aujourd'hui est appelée à s'instruire pour participer à l'édification du pays et contribuer à son développement économique, et concrétiser l'indépendance sur le terrain".

M. Baba Ahmed a également visité une exposition organisée par le lycée à l'occasion de cet anniversaire national, où il a reçu des explications sur les publications et tableaux d'art relatifs à cette étape phare de l'histoire du pays. L'administration du lycée a consacré un pavillon à la Révolution, où étaient exposés des livres et des publications relatifs à l'évènement et un autre consacré aux activités culturelles, sportives, ainsi qu'aux affaires sociales et environnementales.

L. B.

ILS ESTIMENT NÉCESSAIRE DE CLARIFIER CERTAINES "QUESTIONS"

# Des historiens revisitent l'histoire de la guerre de Libération nationale

*En ce jour du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, le peuple algérien a décidé de prendre ses destinées en main. Il y a 59 ans de cela que fut proclamée la déclaration de Novembre 1954 qui a donné le déclenchement de la Lutte armée par le peuple pour recouvrer son indépendance qui s'est concrétisée le 5 juillet 1962, après 132 ans d'une occupation barbare du colonialisme français qui « chantait » à qui voulait l'entendre que l'Etat algérien n'existait pas.*

PAR SADEK BELHOCINE

**G**rosse erreur historique que d'affirmer cette contre-vérité. Une erreur corrigée par des soulèvements populaires durant toute la période de l'occupation coloniale et qui ont eu pour apogée le déclenchement de la révolution armée de Novembre 1954. Des faits, des dates, aussi loin que peut remonter la mémoire, sont là pour affirmer l'existence d'un Etat algérien. L'existence d'un Etat algérien avec toutes ses composantes avant l'occupation française « est une vérité historique établie et étayée par des preuves et documents authentifiés », a affirmé mercredi le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi qui intervenait lors du forum de la Sûreté nationale.

Le directeur général des Archives nationales, a soutenu que l'occupation française de l'Algérie en 1830 constituait « une agression d'un Etat contre un autre, car l'Algérie était à l'époque un Etat avec toutes ses composantes contrairement aux assertions de la France ». Pour preuve, Abdelmadjid Chikhi citera la centaine de conventions et accords conclus par l'Algérie de 1600 à 1830 avec de grands pays tels la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne dont 79 avec la France, estimant que ces accords constituaient « une preuve légale que l'Algérie était, à l'époque, un Etat souverain ». Il fera savoir que la thèse selon laquelle l'Algérie était « une simple régence relevant de l'empire ottoman est dénuée de tout fondement », précisant que « l'Algérie s'était annexée à l'empire ottoman à sa demande, en témoigne un document historique qui existe encore ». Selon le DG des Archives natio-



nales, « l'Algérie était le seul pays à avoir demandé à être annexée à l'empire ottoman de sa propre initiative, pour être associée à la politique ottomane régissant la Méditerranée face aux offensives menées par l'empire byzantin contre les pays musulmans ». Une demande qui fut accueillie favorablement par la Sublime porte (Direction de l'empire ottoman à Istanbul du fait que l'annexion de l'Algérie allait faire office de « base avant » face à l'expansionnisme chrétien. M. Chikhi, a par ailleurs, mis l'accent sur la politique colonialiste adoptée par la France en Algérie et « dont la barbarie et la cruauté furent sans égales, car s'appuyant sur l'extermination de la population et la destruction des fondements de l'Etat algérien ». Une barbarie que payeront plusieurs milliers d'Algériens qui furent tués entre 1830 et 1860, selon Abdelmadjid Chikhi qui précise que l'Algérie comptait à l'époque 10 millions d'habitants, des statistiques attestées par des historiens. Il a, également, rappelé l'élimination par la France des personnes instruites en vue de propager l'ignorance, sachant qu'à l'époque 80% des Algériens savaient lire et écrire contre 80% d'illettrés en France. Sur le même registre, l'historien et directeur de la revue *Naqd*, Daho Djerbal a affirmé que la proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre a énoncé les principes de l'Etat algérien et n'avait pas pour « projet » d'en mettre en place les fondements.

Dans un entretien accordé à l'APS, la veille de la commémoration du 59<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution armée, il a soutenu que « la proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 n'avait pas pour objectif et projet de mettre en place les fondements de l'Etat indépendant mais n'en a fait que référence. Ce sont les principes qui ont été énoncés et non pas les fondements institutionnels, constitutionnels et politiques de l'Etat

algérien ». Selon l'historien, « la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre a mis en place les principes qui devraient conduire à l'élaboration de ces fondements et les conditions pour mener la lutte pour la libération du pays ». Contrairement à de nombreux historiens et chercheurs qui considèrent que la proclamation du 1<sup>er</sup> novembre a jeté les « fondements » d'un Etat algérien, Daho Djerbal, est d'avis que le projet d'indépendance du pays devait, par la suite, être fondé sur le plan institutionnel, d'où la formation d'un gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

« Il s'agissait alors de savoir si ce serait une monarchie, une république ou une fédération maghrébine et le GPRA constituait déjà un élément institutionnel et c'est la plateforme de Tripoli qui allait mettre en place le fondement », a-t-il rappelé, soulignant à ce propos, que pour les dirigeants de l'époque il était question de préciser « quelles sont les options fondamentales de l'Etat indépendant algérien et sur quelles bases politiques, économiques et sociales devait-il être fondé ». Il relève que « c'est l'Assemblée constituante de septembre 1962 qui représente les fondements juridiques, institutionnels et constitutionnels », affirmant que « tout cela (Fondements de l'Etat algérien) ne pouvait donc pas être contenu dans la seule Déclaration de novembre 1954 ». Evoquant la question de la participation du mouvement national algérien aux élections pour les Assemblées française et algérienne durant la colonisation, Daho Djerbal a noté que « l'la création de l'Organisation spéciale puis du Front de libération nationale n'a été que l'aboutissement d'un processus qui va se concrétiser en 1947 avec la création par le Parti du peuple algérien du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques en vue de participer aux élections ». Il explique

qu'il s'agissait de mettre à « profit » ces élections pour faire la « propagande de l'idée d'indépendance » qui n'était pas partagée par d'autres organisations dont l'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA), qui ne luttaient pas pour une indépendance « totale » de l'Algérie.

Pour autant, Daho Djerbal estime nécessaire de clarifier cette question. Il note que « le Manifeste du Peuple algérien de 1943 parlait de la participation algérienne au gouvernement de leur pays et non pas d'indépendance et cela personne ne le relève ». L'historien a souligné, à ce propos, que les militants du PPA qui ont rejoint les « Amis du manifeste des Libertés » et qui ont pris part aux manifestations du 8 Mai 1945 ne l'ont, en revanche, pas fait pour « exiger une indépendance partielle, une autonomie ou un gouvernement provisoire mais une séparation de l'Algérie de la France avec un gouvernement et une souveraineté algériens ». D'où leur participation au processus électoral, a-t-il dit, pour « légitimer » une large représentation et leurs revendications d'indépendance qui devaient être « l'expression » même de la « volonté » du peuple algérien. Des questions aussi restent à clarifier. Des écrits sur la Révolution, tentent d'y répondre. Mais c'est une « contribution plus au moins importante mais inégale à l'écriture de l'histoire » car écrire l'histoire est un « travail spécialisé avec de différentes modalités, réservé à des professionnels », a insisté Daho Djerbal qui précise, toutefois, que l'écriture sur l'histoire ne doit pas être perçue comme un domaine réservé aux historiens, car « tout le monde a le droit d'écrire et de contribuer comme il l'entend à la connaissance d'un évènement ».

Cependant, la contribution de ces livres témoignages, qui proposent, selon cet historien, au large public des informations dont « la véracité est à vérifier » car « une information n'est pas forcément un savoir », reste une contribution « relative » à l'esprit d'analyse et de critique qui forme un des principes fondamentaux du travail du chercheur en histoire. Dans le même contexte, l'historien et universitaire, Mohamed El-Korso, estime que ces livres « contribuent à apporter un éclairage sur l'histoire de la guerre de Libération nationale sur un angle bien déterminé » et peuvent aider la recherche historique qui est « dirigée par une méthodologie bien claire et basée sur une approche critique de documents écrits et oraux », a-t-il rappelé. Relevant une « manipulation » dans l'écriture de l'histoire sur certains faits ainsi que l'existence de « zones d'ombre » dans certains chapitres de l'histoire de la guerre de Libération nationale, Mohamed El-Korso a estimé que les histoires personnelles vécues par des acteurs de la Révolution « peuvent représenter un outil de recherche pour les chercheurs en histoire même s'ils contiennent des éléments subjectifs ».

S. B.

À L'OCCASION DE L'INSTALLATION DU WALI DE TLEMCCEN

## Tayeb Belaïz appelle à "lutter contre les blocages administratifs"

PAR RAYAN NACIM

**L**e ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a procédé jeudi dernier à l'installation du nouveau wali de Tlemcen, Sassi Ahmed Abdelhafid. Il a appelé à libérer et encourager les initiatives locales et à lutter contre les blocages bureaucratiques pour encourager l'investissement et promouvoir le développement local. Le ministre a estimé que « la libération des initiatives locales tant au niveau social et économique est à même d'impulser l'économie, d'encourager l'investissement et d'offrir l'opportunité à

chaque citoyen de participer au développement ». Il a ajouté que la seule condition exigée est « le respect des lois de la République ». D'autre part, Belaïz a abordé les mesures d'urgence prises pour que l'administration soit à l'écoute et au service du citoyen et qu'elle œuvre pour promouvoir des canaux de communication et répondre aux besoins des administrés. Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de répondre aux doléances et aux correspondances des citoyens, de consacrer des jours de réception par les autorités locales, soit au niveau de l'APC, de la daïra ou de la wilaya. Le ministre a également indiqué que son département

désignera des inspecteurs qui se rendront au niveau de toutes les wilayates pour se rendre compte de leur gestion et de la mise en œuvre des mesures décidées par la tutelle. D'autre part, le ministre a évoqué les instructions données aux wali comme feuille de route pour assurer la quiétude et la sécurité aux citoyens, assainir son environnement afin qu'ils puissent vivre dans un environnement sain et propre. De même qu'il a abordé les mesures décidées pour combattre la bureaucratie et alléger les documents administratifs exigés aux citoyens pour la constitution de leurs différents dossiers. Enfin, M. Belaïz a indiqué que la nomination de M. Sassi à la tête de la

wilaya de Tlemcen « traduit la confiance placée en ce cadre supérieur qui a assumé plusieurs responsabilités et acquit une grande expérience dans le domaine de la gestion ».

A son tour, le nouveau wali de Tlemcen a assuré qu'il fournira tous les efforts pour être à la hauteur de cette confiance et poursuivre la dynamique de développement que connaît cette collectivité.

Sassi Ahmed Abdelhafid a été désigné à la tête de la wilaya de Tlemcen, en remplacement de Nouri Abdelwahab, nommé ministre de l'Agriculture et du Développement rural, rappelle-t-on. APS

70.000 EUROS POUR CHAQUE OTAGE LIBERE

## Négociateur, un business juteux !

*L'affaire des quatre otages français relâchés, récemment, par Al Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi) a relancé la question sur le paiement des rançons, mais également sur les intermédiaires engagés par les Etats pour faire libérer leurs ressortissants.*

PAR LOTFI ITOU

Il s'agit souvent de personnes issues de tribus maliennes, mauritaniennes, nigériennes et autres diplomates de ces mêmes pays. Combien touche un négociateur contre la libération d'un otage au Sahel ? Qui sont ces négociateurs ? Entre les ravisseurs de l'Aqmi et les négociateurs, combien de temps prend-on généralement pour arriver à un accord, voire à la libération d'un ou de plusieurs otages ? Il s'agit souvent de membres de tribus maliennes, mauritaniennes, nigériennes ou diplomates de ces mêmes pays, quand ce ne sont pas des militaires de la région, qui négocient avec les ravisseurs. Depuis 2003, les terroristes ont enlevé une centaine d'étrangers dans le Sahel. Les médiateurs sont de ce fait sollicités pour négocier la libération de ces otages. Selon des sources maliennes et mauritaniennes, les négociateurs exigent pour chaque opération de négociation 700 millions de centimes de dinars, soit 70.000 euros contre la libération d'un otage. Les chefs des tribus d'Oulmaden, de Kidal, de Bamako et de Mauritanie,



Rapts d'étrangers, un filon en or.

notamment des Touaregs, ont été à chaque fois conviés pour entamer des négociations avec les terroristes d'Aqmi. On se rappelle de l'enlèvement d'un couple autrichien, Andréa Klober, 44 ans, et Wolfgang Ebner en mars 2008 en plein désert tunisien. Ce couple autrichien sera par la suite transporté vers le nord du Mali, là où est installé l'Aqmi. Le gouvernement autrichien fera appel à Amadou Toumani Touré, l'ex-président malien, qui a, de son côté, fait appel aux chefs de tribu maliens afin de connaître les conditions des terroristes. Les négociateurs ont exigé la somme de 7 millions de DA contre la libération d'un otage, soit 14 millions de DA pour le couple. Après huit mois de détention et de multiples rounds de

négociations, les médiateurs et les ravisseurs sont arrivés à un accord. Les deux otages seront libérés contre 5 millions d'euros versés par le gouvernement autrichien. Les chefs de tribus maliens ont également touché leur butin de « guerre », ils ont réussi à engranger la somme de 140.000 euros. Une autre fois ce sont deux diplomates canadiens qui seront enlevés par katibat Tariq Ibn Zeyad au Niger. Envoyés par l'Onu pour une mission dans la région, Louis Guay et Robert Fowler, seront enlevés en février 2009 par le groupe de Mokhtar Belmokhtar. Le gouvernement canadien réagit vite et sollicite l'aide du Président nigérien. Ce dernier fera appel à des chefs de tribu nigériens pour les

négociations. Il a fallu trois mois de négociations pour libérer les deux otages contre 4 millions d'euros. Les chefs de tribu nigériens ont eu également leur part du gâteau. Selon une source sécuritaire proche des négociations, quatre négociateurs nigériens ont empoché 100.000 euros chacun. Même chose pour le cas de Pierre Camatte, ex-otage d'Aqmi. Ce ressortissant français avait été enlevé dans un hôtel à Bamako, au Mali, par des trafiquants maliens avant d'être livré aux terroristes salafistes. Le gouvernement de Bamako sera sollicité par la France afin de lancer des négociations. Comme de « tradition », des chefs de tribu maliens seront choisis pour mener des négociations. Les ravisseurs salafistes ont empoché la belle somme de 3 million d'euros. Les négociateurs maliens ont également été récompensés financièrement par la France. Le président burkinabé, lui aussi, s'est impliqué dans des négociations. Il a envoyé un Mauritanien, un certain Mustapha Chafi, pour négocier la libération de trois otages espagnols enlevés en 2010 en Mauritanie. Aujourd'hui, deux autres otages sont encore détenus par l'Aqmi. Il est clair que le rapt d'étrangers dans la région du Sahel alimente les affaires des négociateurs. Un commerce juteux !

L. I.

### SECTEUR DE LA PÊCHE

## Des mesures incitatives pour la relance

PAR RIAD EL HADI

Le secteur de la pêche et des ressources halieutiques a mis en place des mesures incitatives à l'investissement productif à travers un système d'accompagnement des projets au profit des jeunes investisseurs. C'est ce qu'ont affirmé jeudi dernier des responsables du secteur.

La bonification des crédits bancaires à un taux d'intérêt zéro est parmi les mesures phares de ce nouveau système d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dont l'application est prévue par le projet de loi de finances pour 2014.

Plusieurs conventions seront signées prochainement entre le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) ainsi que les dispositifs de financement destinés aux jeunes, a indiqué à l'APS le directeur des études prospectives et de l'investissement au ministère, Brahim Rodane.

Ce responsable s'exprimait en marge d'une rencontre régionale de vulgarisation du Système d'accompagnement de l'in-

vestissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture (SAIPA- 2013) organisée à Alger au profit des wilayas du Centre.

Ce nouveau dispositif "est destiné aux porteurs de projets et aux jeunes diplômés des établissements de formation du secteur de la pêche et de l'aquaculture qui rencontrent souvent des difficultés en matière d'accompagnement technique, de manque de formation et des difficultés d'accès aux dispositifs de financement, lesquels ne répondent pas aux besoins des professionnels", soutient M. Rodane.

Les taux d'intérêts des crédits alloués auparavant et la courte durée de remboursement (cinq ans, Ndlr) étaient parmi les contraintes majeures auxquelles faisaient face les jeunes investisseurs qui se sont retrouvés en litige avec les banques.

"Après l'accord du gouvernement à la bonification des crédits, nous sommes en négociation avec la tutelle pour rallonger la durée de remboursement afin de permettre aux professionnels d'exercer leurs activités dans la sérénité", a affirmé de son côté le président de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Chouaïb Laagab.

### Vers la relance du Fonds de développement de la pêche

Le secteur compte aussi relancer le Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDAP) pour apporter un soutien indirecte à l'investissement dans ce domaine.

Outre l'investissement dans l'aquaculture notamment marine, le secteur a besoin actuellement d'un développement d'autres activités telles que la construction et de réparation navales, la transformation, la commercialisation, le conditionnement et la renouvellement de la flotte notamment celle des petits métiers.

Le SAIPA vient rattraper les limites des précédents programmes d'investissement lancés par le secteur qui étaient orientés essentiellement vers l'acquisition de gros bateaux de pêche (thoniers, sardiniens et chalutiers) et les projets d'aquaculture, mais certains ont échoué en raison de l'absence d'accompagnement.

"Dans ce nouveau programme, nous avons pris en compte les erreurs du passé. D'après une évaluation faite par le secteur, on a constaté que plusieurs projets s'étaient arrêtés à mi-chemin et d'autres après la

réalisation", a indiqué M. Rodane.

Cependant, le secteur exclut, dans le cadre de ce nouveau programme l'acquisition de nouveaux bateaux de pêche en raison des soucis liés à la préservation de la ressource. La flotte de pêche de l'Algérie est forte de 4.500 embarcations dont 1300 sardiniens et 70.000 professionnels.

En parallèle à ce système nouveau système d'accompagnement des investissements, le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de la feuille de route sectorielle adoptée en novembre 2012, à financer un programme destiné à la réhabilitation des ports et abris de pêche pour permettre aux professionnels d'exercer leur profession dans des conditions adéquates. Une enveloppe de sept (7) milliards DA a été dégagée à cet effet.

En outre, un consortium national a été créé entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL), le service hydrographique des forces navales et l'Institut national de recherche et développement de la pêche et de l'aquaculture pour la réalisation des plans d'aménagement des pêcheries.

R. E.

### PARTENARIAT ALGÉRO-SUD-CORÉEN

## Formation au profit de 16 cadres algériens en Corée du Sud

PAR LAKHDARI BRAHIM

Seize (16) cadres algériens issus des secteurs de l'énergie, des affaires étrangères et des travaux publics participent à cinq (5) programmes de formation en Corée du Sud organisés par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), a indiqué l'Agence dans un communiqué.

Ces sessions de formation, qui entrent dans le cadre de la coopération économique algéro-coréenne tendent, dans leur volet relatif à l'énergie nucléaire, à fournir aux gestionnaires des informations pratiques

sur la mise en oeuvre d'un projet d'énergie nucléaire.

Selon la KOICA, un expert algérien prendra part au programme de formation dans le domaine de l'énergie nucléaire (31 octobre-23 novembre) qui bénéficiera aussi à une quinzaine d'experts issus de 12 pays d'Afrique et d'Asie qui introduisent leur premier programme nucléaire ou complémentaire.

Parallèlement, un autre programme de formation est prévu sur le thème : "Politique du développement de la coopération" avec la participation de 30 experts de pays

d'Afrique et de la région MENA dont l'Algérie qui est représentée par un responsable du ministère des Affaires étrangères.

L'objectif de cette session de formation, selon bureau de la KOICA à Alger, est de "faciliter la compréhension du Système coréen d'aide publique au développement +APD+, l'organisation de la gestion de la KOICA, et d'échanger les politiques et stratégies de développement entre les pays participants".

Dans le domaine du transport aérien, deux cadres algériens ont bénéficié de sessions de formation sur "le contrôle approche

radar" et la "sécurité et sûreté de l'aviation".

En outre, douze (12) cadres et techniciens du ministère des Travaux publics achèvent le 1 novembre prochain une formation de trois semaines en Corée du Sud sur "la gestion et l'exploitation des autoroutes" qui vise, selon l'agence coréenne, à "partager des connaissances et des techniques" dans ce domaine.

Selon la KOICA, "environ 1.000 fonctionnaires ont participé aux programmes de formation du bureau de la KOICA en Algérie".

L. B.

SALON NATIONAL INVERSÉ DE LA SOUS-TRAITANCE SANIST 2013

# Support indispensable pour l'industrie nationale

Une action de médiatisation du Sanist 2013 est lancée à travers l'organisation de rencontres régionales regroupant les industriels et les prestataires de service.

PAR AMAR AOUIMER

Considérée comme une partie indissociable de l'évolution et du développement des différents segments de l'industrie nationale, notamment pour l'industrie automobile qui a grandement besoin de la maintenance et des pièces de rechange, la sous-traitance commence à s'implanter rapidement en Algérie. Ainsi, dans le cadre de l'organisation de la deuxième édition du Salon national inversé de la sous-traitance (Sanist) qui aura lieu du 2 au 5 décembre 2013 au Palais des expositions de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), une action de médiatisation



du salon est lancée à travers notamment l'organisation de rencontres régionales regroupant les industriels et les prestataires de service, indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Selon cette structure le planning

des rencontres régionales se répartit suivant le timing concocté en concertation avec les organismes concernés, à savoir des rencontres ont déjà eu lieu à Oran le 30 octobre et à Tlemcen le 31 octobre, tandis que d'autres rencontres régionales sont prévues respectivement à Bordj Bou-Arredj le 7 novembre 2013, à Annaba le 11 novembre 2013, à Ghardaïa le 20 novembre 2013 et enfin à Alger le 26 novembre prochain. Les responsables de la Caci affirment que « ces rencontres seront animées par des représentants du ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement, de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et des Bourses régionales de sous-traitance et de partenariat ».

Le salon Sanist attend la participation de nombreux professionnels des différents secteurs de l'industrie, mais également du grand public à la recherche des découvertes et des dernières innovations technologiques.

A. A.

ASSISES NATIONALES SUR LE TRANSPORT LES 3 ET 4 DÉCEMBRE

## Mettre en valeur les infrastructures et équipements

PAR RIAD EL HADI

Des assises nationales sur le transport se tiendront les 3 et 4 décembre prochain à Alger pour évaluer la qualité des prestations de ce secteur, a annoncé le ministre des Transports, Amar Ghoul. Outre les représentants des départements ministériels concernés notamment le ministère des Transport et celui chargé de la Réforme du service public, ces assises nationales verront la participation d'opérateurs, d'experts algériens et interna-

tionaux, de parlementaires et de représentants de la société civile, a indiqué Ghoul lors d'une visite d'inspection des travaux du métro d'Alger. Ces assises porteront sur les infrastructures et équipements du secteur des Transports, la qualité des prestations des transports urbain, maritime et aérien ainsi que leur dimension économique et leur rentabilité. Dans ce cadre, le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi a qualifié le service des transports en Algérie d'"insuff-

isant" du point de vue des moyens de transport et de la qualité de service. El Ghazi a indiqué que son département mène actuellement une étude pour cerner les défaillances du service des transports à travers le territoire national et proposer des solutions notamment pour ce qui est du contrôle technique des moyens de transport qui seront examinées en collaboration avec la Gendarmerie et la sûreté nationales pour prendre des mesures strictes interdisant le déplacement des véhicules qui représentent un danger pour les voyageurs. Créé en sep-

tembre dernier, ce département veille à améliorer le niveau du service public, à travers l'allègement des mesures administratives, selon El Ghazi. Plus de 60 % des documents administratifs requis "ne sont pas nécessaires", a-t-il dit, indiquant qu'ils seront graduellement annulés dans les prochains mois. Seul le citoyen est en mesure d'évaluer le niveau d'amélioration du service public, a estimé El Ghazi, appelant à impliquer la société civile et à former des cellules d'amitié avec le service public.

R. E.

MESURES INCITATIVES À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

## Système d'accompagnement aux projets

Le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques a mis en place des mesures incitatives à l'investissement productif à travers un système d'accompagnement des projets au profit des jeunes investisseurs, ont affirmé des responsables du secteur.

La bonification des crédits bancaires à un taux d'intérêt zéro est parmi les mesures phare de ce nouveau système d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture dont l'application est prévue par le projet de loi de finances pour 2014. Plusieurs conventions seront signées prochainement entre le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) ainsi que les dispositifs de financement destinés aux jeunes, a indiqué à l'APS le directeur des Etudes prospectives et de l'investissement au ministère, Brahim Rodane.

Ce responsable s'exprimait en marge d'une rencontre régionale de vulgarisation du Système d'accompagnement de l'investissement productif dans les filières de la Pêche et de l'Aquaculture (Saipa- 2013) organisée à Alger au profit des wilayas du centre. Ce nouveau dispositif "est destiné aux porteurs de projets et aux jeunes diplômés des établissements de formation du secteur de la pêche et de l'aquaculture qui rencontrent souvent des difficultés en matière d'accompagnement technique, de manque de formation et des difficultés d'accès aux dispositifs de financement,

lesquels ne répondent pas aux besoins des professionnels", soutient Rodane.

Les taux d'intérêts des crédits alloués auparavant et la courte durée de remboursement (cinq ans Ndlr) étaient parmi les contraintes majeures auxquelles faisaient face les jeunes investisseurs qui se sont retrouvés en litige avec les banques.

"Après l'accord du gouvernement à la bonification des crédits, nous sommes en négociation avec la tutelle pour rallonger la durée de remboursement afin de permettre aux professionnels d'exercer leurs activités dans la sérénité", a affirmé de son côté le président de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Chouaïb Laagab.

### Vers la relance du Fonds de développement de la pêche

Le secteur compte aussi relancer le Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDAP) pour apporter un soutien indirecte à l'investissement dans ce domaine.

Outre l'investissement dans l'aquaculture notamment marine, le secteur a besoin actuellement d'un développement d'autres activités telles que la construction et de réparation navales, la transformation, la commercialisation, le conditionnement et la renouvellement de la flottille notamment celle des petits métiers.

Le Saipa vient rattraper les limites des précédents programmes d'investissement lancés par le secteur qui étaient orientés essentiellement vers l'acquisition de gros

bateaux de pêche (thoniers, sardiniers et chalutiers) et les projets d'aquaculture, mais certains ont échoué en raison de l'absence d'accompagnement.

"Dans ce nouveau programme, nous avons pris en compte les erreurs du passé. D'après une évaluation faite par le secteur, on a constaté que plusieurs projets s'étaient arrêtés à mi-chemin et d'autres après la réalisation", a indiqué Rodane.

Cependant, le secteur exclut, dans le cadre de ce nouveau programme l'acquisition de nouveaux bateaux de pêche en raison des soucis liés à la préservation de la ressource. La flottille de pêche de l'Algérie est forte de 4.500 embarcations dont 1.300 sardiniers et 70.000 professionnels.

En parallèle à ce système nouveau système d'accompagnement des investissements, le gouvernement s'est engagé, dans le cadre de la feuille de route sectorielle adoptée en novembre 2012, à financer un programme destiné à la réhabilitation des ports et abris de pêche pour permettre aux professionnels d'exercer leur profession dans des conditions adéquates. Une enveloppe de 7 milliards DA a été dégagée à cet effet.

En outre, un consortium national a été créé entre l'Agence spatiale algérienne, le service hydrographique des forces navales et l'Institut national de recherche et développement de la pêche et de l'aquaculture pour la réalisation des plans d'aménagement des pêcheries.

R. E.

### SECTEUR DE LA CONSTRUCTION Entretiens algéro-français sur la participation des entreprises

La participation des entreprises françaises aux projets de construction et d'équipements publics en Algérie et le développement de l'investissement entre les deux pays ont été au centre d'un entretien entre le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, et David Sourdive, envoyé de la ministre française du Commerce, Nicole Bricq.

Lors de cet entretien auquel a assisté l'ambassadeur de France à Alger, André Parant, l'envoyé français "a exprimé la disposition de son pays à développer tout ce qui est à même de contribuer à l'établissement des entreprises françaises en Algérie", indique un communiqué du ministère.

La rencontre intervient en réponse à la demande de la ministre française du Commerce pour entreprendre des entretiens sur la participation des entreprises françaises aux projets de construction et d'équipements publics et leur encouragement de manière à développer l'investissement entre les deux pays à travers la promotion de la coopération fondée sur l'échange des expériences.

Pour sa part, le ministre de l'Habitat a salué la participation des entreprises françaises aux projets du secteur du bâtiment et des équipements publics.

R. E.

## LAGHOUAT

**Un nouvel hôpital pour Ksar El-Hirane**

Le secteur de la santé dans la wilaya de Laghouat sera renforcé par l'entrée en service début 2014 du nouvel hôpital de Ksar El-Hirane, ont indiqué les services de la wilaya.

Dotée d'une enveloppe de près d'un milliard DA, cette structure, dont les travaux tirent à leur fin, devra contribuer à l'amélioration des prestations de santé dans cette région et générera 250 emplois.

Elle offrira une capacité d'accueil de 60 lits répartis à travers les services de médecine générale, médecine interne, pédiatrie, gynécologie-obstétrique et dialyse.

La structure est accompagnée d'un projet de réalisation d'une trentaine de logements de fonction pour le personnel d'encadrement médical spécialisé.

L'entrée en service de cette nouvelle structure médicale devrait élargir ses prestations au profit des communes de la partie sud de Laghouat et des communes limitrophes relevant des wilayas limitrophes.

Plusieurs structures médicales sont en cours de réalisation dans la wilaya de Laghouat, dont un centre anticancer, un hôpital de 240 lits et un hôpital psychiatrique de 120 lits.

## BOUMERDES

**106 infractions aux règles de l'urbanisme et de l'environnement enregistrées**

106 infractions aux règles de l'urbanisme et de l'environnement ont été relevées, en septembre dernier, dans la wilaya de Boumerdes, qui enregistre une légère hausse en la matière comparativement au mois d'août.

Ces infractions font l'objet, pour une partie d'entre elles, de poursuites judiciaires, au moment où d'autres sont suivies par les services compétents de la commune.

Sur ce total d'infractions relevées par la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, plus d'une cinquantaine sont relatives au commerce informel, tandis que 30 sont liées à des atteintes aux règles de l'urbanisme et une dizaine dans chacun des domaines de l'environnement et de la santé.

En 2012, les mêmes services ont recensé plus d'une soixantaine de points noirs représentés par des décharges anarchiques, faisant actuellement l'objet d'opérations pour leur éradication.

70 interventions ont été effectuées, à la même période, en vue de l'éradication de 130 sites de rejet anarchique de déchets ménager et de 19 décharges publiques anarchiques, à travers le territoire de la wilaya.

## MASCARA

**Attribution de plus de 453 locaux**

453 locaux à usage professionnel ont été attribués dans la wilaya de Mascara, à la mi-octobre, au profit de jeunes activant dans le commerce informel.

Situés au chef-lieu de wilaya et à Tighennif, ces locaux ont profité à des jeunes activant au marché Trig El-Oued.

Par ailleurs, 46 locaux à usage professionnel sont réservés aux instances et entreprises publiques en vue de les rapprocher des citoyens. L'Office régional de commercialisation des viandes blanches a bénéficié de locaux à Mascara et dans certaines communes au début du mois de Ramadhan dernier.

L'Office national de production laitière dispose aussi de locaux pour commercialiser ses produits directement aux citoyens.

Algérie Télécom, l'Algérienne des eaux, la Caisse nationale d'assurance chômage ont également bénéficié de locaux pour l'ouverture de nouvelles antennes.

La wilaya de Mascara a bénéficié de la réalisation de 3.310 locaux à usage professionnel dans le cadre du programme des "Cent locaux par commune".

## TISSEMSILT, CAMPAGNE DE REBOISEMENT

**6.517 hectares concernés**

*L'opération de plantation sera axée sur la régénération des espaces endommagés par les incendies, notamment ceux d'eucalyptus, de caroubiers, d'amandiers, de cyprès verts, de lièges et de pins d'Alep.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**A**u titre de la campagne de reboisement 2013-2014, la Conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt a élaboré un programme de reboisement de 6.517 hectares qui prévoit 1.246 ha de travaux de reboisement, 839 ha d'arbustes fourragères steppiques, 3.855 ha d'arbres fruitiers résistants, 100 ha d'arbres forestiers, 10 ha de reboisement, 307 ha de figue de barbarie et 135 ha d'eucalyptus pour la fixation des abords des oueds. L'opération de plantation sera axée sur la régénération des espaces endommagés par les incendies la saison estivale dernière, notamment ceux d'eucalyptus, de caroubiers, d'amandiers, de cyprès verts, de lièges et de pins d'Alep, outre des espèces dans des régions steppiques menacées de désertification, à l'instar de Layoune, Khemisti, Tissemsilt, Bordj Emir-



Abdelkader et Ouled Bessam, a précisé l'APS ajoutant que ce programme contribue également à la protection des bassins versants contre l'érosion.

Un premier quota de 2.000 arbustes a été réservé par la Conservation des forêts afin de concrétiser les actions de volontariat de reboisement en zones urbaines.

La Conservation des forêts a ainsi mobilisé ses subdivisions pour satisfaire les besoins des citoyens, associations écologiques et entreprises publiques en

leur livrant des arbrisseaux selon leurs désirs. La Conservation des forêts a, par ailleurs, mis au point, en collaboration avec la Direction de l'éducation, les Scouts musulmans algériens, la radio régionale de Tissemsilt et des associations, un programme de sensibilisation sur les actions de plantation dans les établissements scolaires, les édifices publics, aux alentours des barrages et dans les zones steppiques.

B. M.

## BLIDA, ASSOCIATION DES APICULTEURS DE LA MITIDJA

**Organisation d'une foire du miel**

**U**ne foire du miel s'est ouverte, dimanche dernier à Blida, à l'initiative de l'Association des apiculteurs de la Mitidja, en collaboration avec la Chambre de wilaya d'agriculture. Cette manifestation se tiendra au boulevard Layachi-Abdellah jusqu'à demain dimanche, avec la participation de 25 apiculteurs qui proposeront différents types de miel issus de la diversité florale de la région de la Mitidja. L'organisation de cette foire vise, selon le président de l'Association des apiculteurs de la Mitidja, Hamzaoui Mohamed, à "permettre aux citoyens de connaître et apprécier les miels locaux et les produits dérivés, afin de tirer

profit de leurs bienfaits pour la santé, notamment en période de froid où le miel est très demandé pour ses vertus curatives de plusieurs maladies". Il s'agit aussi, a-t-il expliqué, de "motiver les jeunes pour s'investir dans le créneau de l'apiculture en étant assurés, pour ce faire, de bénéficier de l'appui de l'Association apicole de la Mitidja, pour la concrétisation de leurs projets". Des apiculteurs, rencontrés sur place, ont indiqué à l'APS, pour leur part, qu'ils participent à cette foire pour "promouvoir et écouler leurs produits mellifères". Certains parmi ces derniers ont fait état, cette année, d'"une baisse drastique de leur production mellifère pour

cause de mauvaises conditions climatiques qui ont marqué la période de floraison et influé négativement sur la disponibilité du pollen". Cette situation a contraint de nombreux apiculteurs à transhumer leurs ruches vers la steppe et les Hauts-Plateaux pour compenser quelque peu le manque à gagner. Cette manifestation permettra, selon ses initiateurs, l'organisation de concours à l'intention des écoliers pour leur inculquer les rudiments de l'apiculture et leur faire connaître les avantages du miel, cela en plus de l'organisation de conférences à l'intention des étudiants de l'université de Blida.

APS

## JIJEL, RÉALISATION D'UNE MÉGACENTRALE ÉLECTRIQUE À BELLARA

**Coup d'envoi des travaux**

**L**e coup d'envoi des travaux de réalisation de la mégacentrale électrique de Bellara a été donné mardi dernier, lors d'une cérémonie en présence des autorités locales et des responsables du groupe Sonelgaz. Cette installation, devant être réalisée dans le cadre du futur complexe sidérurgique algéro-qatari prévu sur le site en question d'une superficie de 532 hectares, sera opérationnelle en cycle simple avant l'été 2015 et en cycle combiné. La centrale de Bellara, fonctionnant au gaz naturel, est destinée à "faire face à une demande sans cesse incessante et croissante de l'énergie électrique", a indiqué, à

l'APS, Mohamed Arkab, P-DG de la Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz, affirmant que "ce projet n'aura aucun impact négatif sur l'environnement, la faune ou la flore".

Ce projet aura, par ailleurs, des retombées positives sur l'emploi du fait qu'il génèrera environ 2.500 emplois, à la pointe de la réalisation et assurera 300 postes permanents en période d'exploitation.

Dans une déclaration faite à la presse, le wali, Ali Bedrici, a situé l'importance et la portée de la future mégacentrale devant alimenter non seulement le complexe sidérurgique mais aussi la région, et

desservir d'autres régions du pays en matière de couverture électrique.

L'estimation financière de ce projet, le premier à être lancé parmi les six retenus par le groupe Sonelgaz, est de 288.731.620.833 dinars, pour la partie relative au génie-civil, la construction et l'équipement du complexe énergétique. La fabrication des turbines est déjà entamée par la société américaine General Electric, les livraisons commenceront en été 2014.

APS

## MEDEA

**Les SMA distribuent un lot de fauteuils roulants**

**U**n lot de fauteuils roulants a été distribué samedi à des handicapés moteurs de la commune de Béné-Slimane, à l'est de Médéa, lors d'une cérémonie organisée à la maison de jeunes de la ville à l'initiative des Scouts musul-

mans algériens. Initiée à l'occasion du lancement officiel de la nouvelle saison des SMA, cette opération a touché une dizaine de handicapés, a indiqué Fodhil Safar Bouni, commissaire local des SMA. Une opération de nettoyage du cimetière de

la ville et de reboisement des espaces verts a été également menée, en marge de cette cérémonie par de jeunes Scouts, venus de nombreuses communes de la wilaya.

MOSTAGANEM, CRÉATION DE FERMES AQUACOLES

# 5 demandes déposées auprès de la Direction de la pêche

Il sera consacré pour chaque promoteur, des parcelles de 2 à 3 ha en mer et entre 1.000 et 1.200 m<sup>2</sup> en terre pleine pour les installations adéquates.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya de Mostaganem, cinq demandes pour la réalisation de fermes aquacoles en cages flottantes à Stidia et Bahara ont été enregistrées dernièrement, a indiqué, à l'APS, le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques. Dans la zone d'activités de Stidia, quatre demandes de réalisation de fermes aquacoles intensifiées dans des cages flottantes ont été formulées pour la daurade et le loup de mer pour une capacité de production de 2.400 tonnes/an, a souligné Rahmani Toufik.

Pour chaque promoteur, des parcelles de 2 à 3 ha en mer seront consacrées pour mettre en place des cages flottantes et entre 1.000 et 1.200 m<sup>2</sup> en terre pleine pour l'installation d'une usine de glace, d'une autre de froid et d'un entrepôt de matériel et d'aliments pour les poissons. Ce site dispose de plusieurs caractéristiques se positionnant à proximité du port de pêche et de plaisance qu'il devra accueillir à l'avenir, du port de Salamandre situé au chef-lieu de wilaya et de la Route nationale 11, a rappelé le même responsable, ajoutant qu'il est pourvu d'électricité, d'eau et d'un réseau



de télécommunications. Dans la localité de Bahara, une demande a été formulée pour la concrétisation d'un projet de complexe intégré de différentes activités. Dans ce complexe, il est prévu une ferme aquacole intensifiée en cages flottantes de daurade, de loup de mer et crustacés, un centre de formation en plongée et en voile, un atelier de construction et de réparation navale, outre un abri de pêche, a ajouté le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

La direction du secteur compte, d'autre part, poursuivre son programme de développement et d'incitation des investisseurs à l'aquaculture en offrant les mécanismes, dont la création de bureaux d'études spécialisés en projets aquacoles, l'accompagnement et l'orientation des promoteurs, l'intégration des fermes aquacoles aux exploitations agricoles et la réservation d'espaces dans les marchés pour la commercialisation des poissons.

B. M.

TEBESSA, PRODUCTION OLÉICOLE

## 33.500 quintaux attendus

Une production de 33.500 quintaux d'olives est escomptée, cette année à Tébessa, au terme de la campagne 2013-2014 de cueillette qui débutera la semaine prochaine, a-t-on appris, dimanche, auprès des responsables de la Chambre d'agriculture.

4.000 quintaux de plus devraient être cueillis, cette saison, à la faveur de l'entrée en production de jeunes plants sur une superficie oléicole de 2.500 hectares, a fait savoir le secrétaire général de la Chambre d'agriculture, Mohcen Assoul. Deux tiers de cette production seront destinés à l'ex-

traction d'huile d'olive dans les deux huileries réceptionnées en 2011 dans les communes de Safsaf et de Bekkaria.

Ces nouveaux pressoirs, réalisés dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement agricole, sont capables de triturer, chacun, entre 25 et 40 quintaux d'olives par heure.

Les superficies vouées à l'oléiculture dans cette wilaya ont connu une importante extension depuis l'année 2000, passant de 300 à 7.000 hectares actuellement, grâce aux mesures de soutien accordées par les divers dispositifs de développement de

cette filière.

Outre "le chemlel" et "la sigoise", variétés d'olives les plus cultivées dans cette région, figure "le ferkani", qui demeure le plus apprécié sur le marché local et régional en raison de la qualité de son huile qui se caractérise par une absence totale de cholestérol.

Par ailleurs, pour la campagne de reboisement de 2013-2014, il est prévu la plantation de 800 hectares en oliviers à travers la wilaya, dans le cadre du programme du renouveau rural.

APS

OUARGLA, RENFORCEMENT DU POTENTIEL TOURISTIQUE

## 81 projets d'investissement privé retenus

Quatre-vingt et un projets d'investissement privé vont venir renforcer le potentiel industriel et touristique dans la wilaya de Ouargla, ont indiqué les responsables du secteur.

Ces opérations, portant sur un volume d'investissement de 40 milliards DA, sont projetés en proximité de la RN 3, dans les communes d'El-Hedjira, Blidet-Amor, Témacine, Nezla, Mégarine et Sidi-Slimane.

Ces projets, en cours de réalisation et couvrant une superficie globale de 200 hectares, ont été approuvés par le Comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et à la régulation foncière, a indiqué le directeur du secteur à

Ouargla, Abdelaziz Harrouz.

Ces projets devront, lors de leur mise en exploitation, générer 6.000 emplois directs et viendront renforcer l'investissement privé dans plusieurs segments de l'activité industrielle.

Ces segments portent, notamment, sur la fabrication de matériaux de construction, notamment la briqueterie, l'activité la plus fréquente dans la région de Oued-Righ qui est très riche en argile, a signalé M. Harrouz. Les autres activités consistent en la réalisation de cabines sahariennes en préfabriqué, d'unités de traitement de dattes, de stations de services, en plus d'autres projets hôteliers et touristiques, selon le même responsable.

Dans ce cadre, une enveloppe de 1,27 milliard DA a été consacrée par la wilaya de Ouargla à l'aménagement et la réhabilitation des zones d'activités dans les communes précitées. Le wali d'Ouargla, Ali Bouguerra, a lors d'une récente visite dans cette région, pris connaissance des préoccupations soulevées par les investisseurs privés, notamment des difficultés de financement de leurs projets. Une cérémonie de remise de permis de construire aux investisseurs concernés sera organisée par les services de la wilaya dans le courant du mois.

APS

CONSTANTINE

## Généralisation de l'irrigation d'appoint

L'encouragement des agriculteurs à la généralisation de l'irrigation d'appoint figure parmi les "grands axes du programme de vulgarisation agricole pour cette année à Constantine", a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Le responsable de la communication au sein de cette structure, Fouad Benrad, a estimé que l'adoption de l'irrigation d'appoint par les agriculteurs, en particulier les céréaliculteurs, est "une alternative inéluctable pour améliorer le rendement par hectare et limiter la dépendance à la pluviométrie". Rappelant que la sécurité alimentaire demeure l'objectif principal de la politique agricole et des divers programmes du secteur, le même responsable a ajouté que des campagnes de sensibilisation, destinées à expliquer les avantages de l'irrigation d'appoint, ont été organisées. Généraliser le système d'irrigation d'appoint pour "contourner l'écueil du stress hydrique" permettra, selon M. Benrad, d'améliorer notablement la productivité agricole. La même source a rappelé qu'au titre de la saison agricole 2012-2013, la wilaya a réalisé une production céréalière record estimée à 1,5 million qx, dont plus de 250.000 qx de semences d'excellence sur une superficie de l'ordre de 66.800 hectares. Dans sa quête de contribuer à mettre le pays à l'abri des fortes fluctuations des produits agricoles sur les marchés mondiaux, la wilaya de Constantine œuvre à améliorer sa production de légumes secs, parvenant à produire, au terme de la dernière saison agricole, pas moins de 10.000 quintaux

TLEMCCEN

## Plantation de 441 ha d'arbres forestiers et fruitiers

La Conservation des forêts de Tlemccen a entamé un programme de plantation de 441 hectares d'arbres forestiers et fruitiers et de 48 ha de ceinture verte sur la bande steppique du sud de la wilaya. Lancé à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre ce programme cible des terres arides en zones montagneuses et des bassins versants où seront plantés des espèces d'arbustes forestiers, ainsi que des espaces boisés endommagés par les incendies et des sols menacés d'érosion et de désertification. Cette saison connaît un début timide à cause de la sécheresse, par rapport à la saison dernière où 172 ha ont été boisés, outre l'entretien de 910 ha, la plantation de ceintures et bandes vertes sur une superficie de 22 ha au Sud, la plantation de 160 ha d'arbustes fourragères dans des zones pastorales et 970 ha d'arbres fruitiers, surtout les oliviers et les cerisiers. Les campagnes de sensibilisation se poursuivent à long terme d'année à travers des établissements éducatifs en milieu rural pour informer les élèves des avantages de l'arbre dans les plans environnemental, social et économique et les inciter à contribuer efficacement au reboisement et à la protection des arbustes.

EL-TARF

## Amélioration du cadre de vie

Une série d'opérations destinées à l'amélioration du cadre de vie dans la wilaya d'El-Tarf est lancée pour un montant de 450 millions de dinars, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'urbanisme et de la construction. Inscrites dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés, ces opérations portent notamment, outre des actions d'embellissement, sur la réalisation de neuf jets d'eau dans les localités d'El-Kala, Ben M'Hidi, Besbès, Chatt, Bouhadjar et Drean, a précisé Mohamed Abbou. Ces différents projets seront réceptionnés au cours de ce mois de novembre, a affirmé le même responsable avant de faire état, également, de travaux de réhabilitation de deux placettes à El-Kala et à Ben M'Hidi. Lancés il y a quelques jours avec un délai d'exécution n'excédant pas six mois, ces travaux visent la réhabilitation des villes de cette wilaya "pour leur permettre de se préparer d'ores et déjà pour la prochaine saison estivale", a souligné M. Abbou. D'autres travaux d'embellissement, prévus sur le front de mer de la ville côtière d'El-Kala et plusieurs autres localités littorales, seront lancés incessamment, a encore indiqué le directeur de l'urbanisme et de la construction.

APS

MALI, AUTEUR DU PUTSCH  
DE MARS 2012**Amadou Sanogo  
convoqué par la justice**

L'auteur du coup d'Etat du 22 mars 2012 qui a plongé le Mali dans la crise, Amadou Sanogo, a été convoqué par la justice de son pays pour des violences imputées à ses hommes, a indiqué jeudi la gendarmerie malienne et une source judiciaire.

"La gendarmerie a reçu jeudi de la justice malienne une convocation adressée au général Amadou Sanogo. Selon la procédure, la convocation sera adressée au ministère malien de la Défense qui, à son tour, informera le général Sanogo de la convocation", a indiqué une source à la gendarmerie de Bamako qui n'a pas pu dire quand M. Sanogo devra se présenter devant un juge.

Une source judiciaire a confirmé l'information et a précisé que cette convocation concernait "notamment les morts de la dernière mutinerie contre lui", ajoutant qu'il serait aussi interrogé "sur toutes les violences de ces derniers temps", dont ses hommes sont accusés.

Début octobre, d'anciens compagnons de Sanogo, promu directement en août du grade de capitaine à celui de général, avaient mené une fronde à Kati, son ancien quartier général situé près de Bamako, pour réclamer eux aussi des promotions, obligeant l'armée régulière à intervenir pour prendre le contrôle des lieux.

Des proches du général Sanogo sont soupçonnés d'avoir réprimé des soldats qui s'étaient alors opposés à lui.

IRAK

**964 personnes  
tuées en octobre**

964 personnes ont été tuées dans une spirale de violences sanglantes durant le mois d'octobre écoulé, soit le mois le plus meurtrier en Irak depuis avril 2008, selon des chiffres officiels publiés vendredi à Bagdad.

En tout 855 civils, 65 policiers et 44 soldats ont été tués, outre 1.600 blessés, selon ces chiffres divulgués par les ministères de la Santé, de l'Intérieur et de la Défense.

Le bilan total des morts est le plus élevé depuis avril 2008, où 1.073 personnes avaient été tuées. Le pays sortait alors d'un conflit confessionnel ayant fait plusieurs milliers de morts. Le niveau des violences atteint en octobre fait craindre un nouveau cycle similaire.

Jeudi encore, au moins 26 personnes ont péri dans une série d'attentats, dont l'explosion de cinq voitures piégées au nord de la capitale Bagdad.

Cette flambée de violences est au centre d'entretiens aux Etats-Unis du Premier ministre irakien Nouri al-Maliki qui sera reçu vendredi par le président américain Barack Obama. M. al Maliki est en quête d'aide de Washington pour lutter contre les violences, deux ans après le départ des derniers soldats américains d'Irak. Un responsable du département d'Etat a expliqué cette semaine que son pays avait l'intention d'aider l'Irak à lutter "de manière efficace" contre le réseau terroriste Al-Qaïda, y compris en fournissant des équipements militaires, comme requis par M. al Maliki.

THAÏLANDE

**Manifestation contre une loi  
d'amnistie controversée**

*Les partisans de l'opposition thaïlandaise ont manifesté jeudi contre un projet de loi d'amnistie qui, selon ses détracteurs, permettrait le retour d'exil de l'ex-Premier ministre Thaksin Shinawatra.*

**L**e texte, discuté jeudi par les députés avant un vote dans les prochains jours, risque selon ses opposants de provoquer une nouvelle crise dans un pays secoué régulièrement par les violences politiques depuis le coup d'Etat ayant renversé Thaksin en 2006. A l'appel du Parti démocrate, principal parti d'opposition, 5.000 personnes selon la police avaient commencé à se rassembler début de soirée près d'une gare de Bangkok, arborant des slogans "combat" ou "pas d'amnistie pour les corrompus". Le parti de la Première ministre Yingluck Shinawatra, soeur de Thaksin, exhorté tous ses députés à voter en faveur du texte. Ses partisans estiment qu'une amnistie générale permettrait au pays de repartir sur des bases saines après des années marquées par des mouvements violents, qui avaient culminé au printemps 2010. Jusqu'à 100.000 "chemises rouges" favorables à Thaksin avaient alors occupé le centre de Bangkok



pendant deux mois pour réclamer la démission du chef du gouvernement de l'époque Abhisit Vejjajiva, avant d'être délogés par l'armée. La crise, la plus grave qu'ait connue la Thaïlande moderne, avait fait quelque 90 morts et 1.900 blessés. Les opposants au projet de loi craignent de leur côté qu'il ne perpétue un climat d'impunité et n'absolve de leurs crimes Thaksin et d'autres. Une amnistie générale

permettrait "aux responsables et aux leaders des manifestations qui ont du sang sur les mains de rester impunis", a également dénoncé Human Rights Watch.

Abhisit et son vice-Premier ministre de l'époque sont notamment inculpés pour meurtre en lien avec leur rôle dans la répression de 2010. Vingt-quatre dirigeants "rouges" sont eux jugés pour "terrorisme".

**LIBAN, SOUPÇONNÉS DE FORMER UNE CELLULE TERRORISTE  
Arrestation de neuf Syriens soupçonnés  
de former une cellule terroriste**

**L**es forces de sécurité libanaises ont arrêté jeudi neuf ressortissants syriens soupçonnés de former une cellule terroriste, selon l'agence de presse d'Etat.

"Les forces de sécurité ont attaqué une maison dans le district de Jbeil de la ville

d'Obeidat, au nord de Beyrouth, et a arrêté les (neuf) ressortissants syriens", a indiqué l'agence.

Les Syriens sont soupçonnés "de former une cellule terroriste et de mener des actes terroristes au Liban", selon la même source qui a ajouté que des enquêtes ont été

ouvertes immédiatement. Cette arrestation a eu lieu alors que l'armée libanaise s'est déployée à Tripoli, la grande ville du nord du Liban, après une semaine de violences liées au conflit syrien ayant fait au total 14 tués et plus de 80 blessés.

SYRIE

**Genève-2 au cœur des débats  
entre diplomates russes et égyptiens**

**L**e représentant spécial du président russe pour le Proche-Orient, Mikhaïl Bogdanov, et l'ambassadeur égyptien à Moscou Mohamed el-Badri, ont tenu jeudi des discussions axées sur la situation en Syrie et les préparatifs de la conférence internationale Genève-2, a annoncé le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

Les interlocuteurs "ont abordé une série de questions relatives au développement de la coopération russo-égyptienne dans différents domaines et ont souligné l'importance du renforcement des liens entre les

représentants de la société civile en Russie et en Egypte", indique le communiqué mis en ligne sur le site de la diplomatie russe. MM. Bogdanov et el-Badri "ont également procédé à un échange de vues sur les questions d'actualité concernant la situation au Proche-Orient et en Afrique du nord, dont les préparatifs de la conférence internationale Genève-2", souligne le document.

La conférence Genève-2, censée reprendre les lignes de l'accord international signé à Genève le 30 juin 2012, est convoquée à l'initiative de la Russie et des Etats-Unis. Ce forum doit réunir à une

même table des responsables du régime syrien et de l'opposition pour tenter de trouver une solution politique négociée entre Damas et la rébellion.

Le 5 novembre prochain, l'émissaire spécial des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, rencontrera des diplomates russe et américain de haut rang. Il s'entretiendra également le même jour avec les représentants des autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu (France, Grande-Bretagne et Chine)

**Pas de Genève-2 sans la participation de l'opposition**

L'émissaire international, Lakhdar Brahimi, a réitéré vendredi la position des Nations unies à propos de la Conférence internationale Genève-2 censée réunir pouvoir et opposition pour trouver une solution politique au conflit en Syrie. "Si l'opposition ne participe pas, il n'y aura pas de conférence de Genève", a affirmé M. Brahimi lors d'une conférence

de presse à Damas avant son départ pour Beyrouth dans le cadre d'une tournée régionale.

"La participation de l'opposition est essentielle, indispensable et importante", a ajouté l'émissaire de l'Onu pour la Syrie, soulignant que la Conférence de paix, espérée pour novembre, est prévue "pour aider les Syriens et résoudre leurs

problèmes". Selon M. Brahimi, qui a effectué une visite de cinq jours à Damas, "le gouvernement syrien a accepté de participer à (la conférence de) Genève". Il a en outre ajouté que "l'opposition, que ce soit la Coalition nationale ou les autres (composantes), s'efforce de trouver les moyens pour se faire représenter" à Genève-2.

**L'Atletico Madrid  
signe sa 10<sup>e</sup>  
victoire  
en 11 matches**

Page 14

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, 10<sup>e</sup> JOURNÉE

## Le leader en danger à Béjaïa

*Le leader du championnat de Ligue 1, l'ES Sétif, se rendra à Béjaïa pour donner la réplique au nouveau promu, le MO Béjaïa, dans un match qui s'annonce difficile, alors que les poursuivants directs, le CS Constantine et le MC Alger, sont aux aguets, à l'occasion de cette 10<sup>e</sup> journée prévue aujourd'hui.* Page 12



MONDIAL 2013 - ALGÉRIE

## Une première pour Mandi, retour de Boudebouz

*37 joueurs ont été retenus dans une liste élargie par l'entraîneur de la sélection algérienne de football, Vahid Halilhodzic, en vue du match face au Burkina-Faso le 19 novembre en cours au stade Mustapha-Tchaker (19h15) en barrage retour des éliminatoires de la Coupe du monde 2013 au Brésil, indique vendredi la Fédération algérienne de football.*

Page 13

LIGUE 1 (10e JOURNÉE)

## Le leader en danger à Béjaïa

Le leader du championnat de Ligue 1, l'ES Sétif, se rendra à Béjaïa pour donner la réplique au nouveau promu, le MO Béjaïa, dans un match qui s'annonce difficile, alors que les poursuivants directs, le CS Constantine et le MC Alger, sont aux aguets, à l'occasion de cette 10e journée prévue aujourd'hui.

PAR MOURAD SALHI

Les gars de la capitale des Hauts-Plateaux effectueront un déplacement périlleux à Béjaïa pour donner la réplique au nouveau promu le MO Béjaïa. Un club qui veut confirmer son réveil à domicile. Les coéquipiers de Boulaïneur qui avaient réussi, en effet, à remporter deux précieuses victoires au stade de l'Unité magrébine, tenteront aujourd'hui de s'offrir le leader sétifien et maintenir cette dynamique. En tous cas, les deux belles performances à domicile des gars de la Soummam ont donné certainement des idées pour les Sétifiens sur la difficulté de leur mission. Tenue en échec sur ses bases du stade 8-Mai 45, la formation phare d'Aïn Fouara abordera ce rendez-vous de la Soummam avec la ferme intention de se racheter et préserver son fauteuil de leader. Toutefois, sa mission s'annonce d'ores et déjà délicate devant une équipe qui revient doucement mais sûrement sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Amrani. Cette rencontre de Béjaïa mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés. La formation locale tentera de remporter les trois points qui seront mis en jeu sur ses bases pour avoir plus confiance et quitter la zone rouge dans laquelle se trouve, alors que l'équipe visiteuse mise sur la totalité des points pour préserver sa première place. En tout cas, la pression sera beaucoup plus sur les épaules des Sétifiens qui n'ont pas le droit à l'erreur. Un autre résultat qu'une victoire pourra leur coûter la place du leader.

### Les poursuivants aux aguets

Des duels à distance sont, donc, au menu de cette nouvelle journée. Le CS



Constantine, dauphin avec 17 points, soit à une seule unité du leader, accueillera dans son antre de Hamlaoui, le CR Belouizdad, avec la ferme intention de remporter les trois points de la victoire afin non seulement de préserver sa longue série d'invincibilité, de 25 matchs sans la moindre défaite, mais également prendre la première place au classement général, en cas où l'Entente enregistrera un faux pas à Béjaïa. De son côté, le Chabab, fébrile hors de ses bases, devra puiser dans ses ressources nécessaires pour venir à bout de cette formation constantinoise qui ne lâche rien sur ses bases. Les camarades de Boulemdaï, qui accueilleront, donc, les Algérois sur leurs bases auront une oreille attentive à Béjaïa. Une chose est sûre, les gars de la ville des Ponts suspendus, qui souhaitent une défaite de l'ESS, auront une belle occasion de s'installer sur le fauteuil de leader. Le

MCA, qui partage la deuxième place au classement général avec le CS Constantine avec un total de 17 points, effectuera un déplacement périlleux du côté des Hauts-Plateaux pour donner la réplique au CA Bordj Bou-Arréridj, dans un autre rendez-vous entre deux formations aux objectifs diamétralement opposés. Si le Mouloudia vise la passe de trois, les coéquipiers de Lounés Bendahmane, espèrent mettre fin à la guigne qui les poursuit à domicile, avec un bilan peu reluisant, soit aucune victoire réalisée dans leur stade fêchic.

### JSK-RC Arbaa, attention au match piège

La JS Kabylie, en perte de vitesse après trois matches sans la moindre défaite, recevra aujourd'hui le RC Arbaa, avec la ferme intention de se racheter. Le nouveau promu, qui constitue la véritable révélation de la saison, se rendra à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JSK

qui occupe actuellement la 5e place avec un total de 15 points, dans une mission difficile pour les protégés de Si Tahar Chérif El-Ouazzani. Très en verve depuis le début de cet exercice, cette formation de la ville des Roses n'aura pas la mission facile contre les Canaris qui ne sont pas prêts à céder d'autres points sur leurs bases et devant leur public. Les camarades d'Ebossé qui savent pertinemment qu'un autre faux pas cette fois-ci à domicile pourrait entraîner leur club dans la zone des turbulences, doivent prendre très au sérieux leur adversaire.

L'USM Alger accueillera le CRB Aïn Fekroun, dans un match piège pour les gars de Soustara. Ce match, qu'abritera le stade Omar-Hamadi de Bologhine, s'annonce, a priori, à l'avantage des locaux. Mais une certaine méfiance doit être de mise devant une formation d'Aïn Fekroun, qui vient d'enregistrer son premier succès de la saison, face au MCE Eulma. L'USM Harrach, battue lors du derby algérois par le CR Belouizdad, tentera de se racheter face à l'ASO Chlef qui reste sur quatre matches sans défaite. La JSM Béjaïa, avant-dernier du classement avec cinq unités seulement dans ses escarcelles et sans la moindre victoire depuis le début de la saison, effectuera un déplacement difficile à Béchar pour croiser le fer avec la JS Saoura. Cette formation de Béjaïa dirigée par Kamel Djabour devra puiser dans ses ressources pour essayer de revenir avec un bon exploit de Béchar.

M. S.

Le programme des rencontres  
USM El-Harrach - ASO Chlef  
CA Bordj Bou Arréridj - MC Alger  
JS Kabylie - RC Arbaa  
USM Alger - CRB Aïn Fekroun  
CS Constantine - CR Belouizdad  
JS Saoura - JSM Béjaïa (16h00)  
MO Béjaïa - ES Sétif (18h00)

LIGUE 1

## Le CABBA négocie avec l'entraîneur tunisien Nabil Kouki

Le technicien tunisien, Nabil Kouki, pourrait devenir le nouvel entraîneur du CAB Arréridj, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football en remplacement de Rachid Belhout, indique jeudi la presse locale, citant l'intéressé. Le jeune entraîneur qui a dirigé le Club africain de Tunisie, avant d'être limogé de son poste au

milieu de la saison passée, a affirmé sur les ondes de Shems FM qu'il était en négociations avancées avec le CABBA. Kouki, qui a également entraîné par le passé le Club sportif sfaxien a affirmé, au passage, qu'il assistera au prochain match à domicile de sa probable future équipe, soit face au MC Alger samedi pour le compte de la 10e journée

APS

VOLLEY-BALL

### Journée d'information sur les nouvelles règles de la FIVB aujourd'hui à Alger

Une journée d'information pour arbitres et entraîneurs aura lieu samedi à Alger en rapport avec les nouvelles règles adoptées en 2013 par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), a-t-on appris auprès de la Ligue d'Alger, organisatrice de l'événement. La journée, qui débutera à 10h00 au siège du Comité olympique algérien (COA) à Ben Aknoun, sera animée par l'arbitre international Maamar El-Keboub, indique-t-on de même source. En adoptant ces nouvelles règles par le 33e congrès de la FIVB, l'instance mondiale a voulu surtout loger le volley-ball et le beach-volley "sous un même toit", avait expliqué le président de la Commission des règles du jeu, Sandy Steel. Ainsi, et à titre d'exemple, pour mettre en harmonie ces deux disciplines sur le plan des sanctions, le volley-ball revient à l'utilisation antérieure des cartons jaunes et rouges. Toujours dans le volley-ball, la liberté du libéro est étendue afin de donner à l'entraîneur davantage d'occasions de générer la meilleure performance d'équipe, alors que la technique de réception est modifiée pour encourager des échanges plus longs. Pour le beach-volley, le rôle du capitaine est renforcé tandis que la règle du filet, couronnée de succès en volley-ball, s'étend désormais à la discipline. Son but est de prévenir les arrêts artificiels et de permettre de rallonger les phases de jeu.

APS

### L'Algérie remporte le titre arabe

La sélection algérienne de cyclisme (juniors) a remporté, pour la deuxième année consécutive, la Coupe arabe de cyclisme sur route à l'issue de la 3e étape disputée jeudi sur le circuit "Dorote El Bahrein" à Manama. La troisième étape a été remportée par le cycliste algérien Fellah Abdelghani en réalisant un temps de 2h24mn13s, suivi du Bahreïni Yahia Diab et de l'autre Algérien, Abderahmane Bechlaghem. Au classement général par équipes, l'Algérie a pris la première place devant les sélections marocaine et égyptienne. Mardi, Hichem Amari avait pris la deuxième place de la première étape disputée sur une distance de 97 Km, derrière le Bahreïni Mohiedine Diab. Lors de la deuxième étape disputée hier (mercredi), l'Algérie a réussi à placer trois coureurs sur le podium final. Il s'agit de Abderahmane Bechlaghem Abdelghani Fellah et Hichem Amari.

APS

PARME

### Mesbah titulaire un mois après

Le défenseur international algérien, Djamel Mesbah, a réjoué en tant que titulaire, pour la première fois depuis un mois, avec son équipe Parme qui s'est inclinée sur le terrain de Genoa (1-0), mercredi soir pour le compte de la 10e journée du championnat de Serie A italienne de football. Mesbah, qui manquait cruellement de temps de jeu, a été le mieux noté parmi ses coéquipiers par la presse locale. Il a, toutefois, écopé d'un carton jaune à la 85e minute. Sa situation actuelle avec Parme, club qu'il avait rejoint en janvier passé en provenance du Milan AC, donne des soucis à l'entraîneur de la sélection algérienne, Vahid Halilhodzic. Malgré cela, le technicien bosnien lui a tout le temps fait confiance, comme ça a été le cas à nouveau lors de la défaite des Verts face au Burkina Faso (3-2) le 12 octobre à Ouagadougou en barrage aller des éliminatoires de la coupe du monde 2014. Ce jour-là, Mesbah (29 ans) a été très critiqué par les spécialistes. Certains d'entre eux plaident carrément pour la titularisation de Fawzi Ghoulam sur le flanc gauche de la défense lors du match retour contre les Etalons le 19 novembre à Blida, d'autant que ce joueur a le vent en poupe depuis plusieurs semaines avec son club, l'AS Saint Etienne (Ligue 1, France).

APS

MONDIAL-2013-ALGÉRIE

## Une première pour Mandi, retour de Boudebouz

Trente-sept joueurs ont été retenus dans une liste élargie par l'entraîneur de la sélection algérienne de football, Vahid Halilhodzic, en vue du match face à Burkina-Faso le 19 novembre en cours, au stade Mustapha-Tchaker (19h15), en barrage retour des éliminatoires de la Coupe du monde 2013 au Brésil, a indiqué vendredi la Fédération algérienne de football (FAF).



La nouveauté dans cette liste, la présence pour la première fois du latéral droit de Reims (L 1, France), Aïssa Mandi, et le retour du meneur de jeu de Bastia, Ryad Boudebouz (L 1, France), du défenseur droit Abderahmane Hachoud, socié-

taire du MC Alger (L 1, Algérie), ainsi que le milieu de terrain de l'ASO Chlef (L 1, Algérie), Saâd Tedjar. Pour les autres, ils faisaient tous partie de la liste élargie des Verts établie par le technicien bosnien avant le match aller face aux Etalons (défaite des Verts 3-2) le 12 octobre passé à Ouagadougou. En

revanche, Essaid Belkalem et Adlene Guedioura, suspendus, ne sont pas concernés par le rendez-vous du 19. Le patron technique du Club Algérie devra, en outre, arrêter sa liste définitive de 25 joueurs quelques jours avant le début du stage prévu au centre technique de la FAF à Sidi Moussa (Alger) à partir du 11

STADE MUSTAPHA-TCHAKER

## La date n'est pas encore fixée pour fermer le stade

La fermeture du stade Mustapha-Tchaker de Blida en vue de l'extension de ses tribunes, initialement prévue après le match Algérie-Burkina Faso le 19 novembre, n'est toujours pas confirmée à la date indiquée, a appris l'APS jeudi auprès du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida. Selon Ziane Bouziane, "aucune notification officielle" n'est encore parvenue à ses services de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports, qui prendra en charge le projet en question. La tutelle avait prévu de fermer cette enceinte au lendemain de la dernière rencontre des Verts contre les Etalons en barrage retour des éliminatoires de la Coupe du monde afin d'entamer des "travaux d'envergure" qui concerneront, entre autres, les tribunes. L'objectif est de porter à 50.000 places la capacité d'accueil du stade.

Pour ce projet, les pouvoirs publics ont prévu une enveloppe budgétaire primaire avoisinant les 400 millions de dinars, avait indiqué auparavant le DJS de Blida. La fermeture du stade du 5-Juillet, après l'effondrement d'une petite partie de la tribune supérieure causant le décès de deux spectateurs lors du match USM Alger - MC Alger le 21 septembre dernier, devrait pousser à revoir la décision de fermer le stade de Tchaker en raison "du manque de stades en mesure d'accueillir de grands événements au niveau de la capitale et ses environs", selon des informations de presse. "Le lancement du projet d'extension des tribunes de Tchaker, dont la capacité d'accueil est estimée actuellement à 30.000 places, est du ressort de la tutelle, on attend donc toujours d'être instruits à ce titre", a encore expliqué le DJS.

APS

COUPE DU MONDE 2014 (BARRAGES RETOUR)

### Le Burkina Faso en stage en Belgique du 10 au 15 novembre

La sélection du Burkina Faso effectuera du 10 au 15 novembre un stage de préparation à Bruxelles (Belgique) en prévision du match face à l'Algérie en barrages retour qualificatif au Mondial 2014, a indiqué la Fédération burkinabé de football (FBF). Selon la FBF, les Etalons du Burkina Faso vont se préparer durant cinq jours dans un centre d'entraînement dans la capitale Bruxelles avant de rejoindre Alger le 15 novembre prochain. Le Burkina Faso affrontera son homologue algérienne le 19 novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida en barrages retour qualificatif au Mondial brésilien. Au match aller disputé au stade 4-Août de Ouagadougou, les hommes de Paul Put s'étaient imposés sur le score de 3 à 2.

APS

La liste des 37 joueurs :

Gradiens de but : Rais Mbolhi (CSKA Sofia/ Bulgarie), Azzedine Doukha (USM Harrach), Cédric Si Mohamed (CS Constantine), Mohamed Lamine Zemmamouche (USM Alger), Sofiane Khedairia (ES Sétif).

Défenseurs

Aïssa Mandi (Stade de Reims/ France), Abderahmane Hachoud (MC Alger), Carl Medjani (Olympiacos/ Grèce), Rafik Halliche (Academica/ Portugal), Madjid Bougherra (Lekhwiya/ Qatar), Ali Rial (JS Kabylie), Liassine Bentaïba Cadamuro (Real Sociedad/ Espagne), Nacreddine Khoualed (USM Alger), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif), Djamel Eddine Mesbah (AC Parma/ Italie), Fethi Harek (SC Bastia/ France), Faouzi Ghoulam (AS Saint Etienne/ France), Mehdi Mostefa Sebaa (AC Ajaccio/ France).

Milieux

Karim Agouazi (Caen/ France), Saphir Taider (Inter de Milan/ Italie), Amir Karouï (ES Sétif), Hamza Koudri (USM Alger), Medhi Lacen (Getafe/ Espagne), Hassan Yebda (FC Granada/ Espagne), Saad Tedjar (ASO Chlef), Ryad Boudebouz (SC Bastia/ France), Hocine El Orfi (USM Alger), Sofiane Feghouli (FC Valence/ Espagne), Abdelmoumen Djabbou (Club Africain/ Tunisie), Foued Kadir (Stade Rennais/ France), Hlail Al Arabi Soudani (Dynamo Zagreb/ Croatie), Yacine Brahimi (FC Granada/ Espagne).

Attaquants

Nabil Ghilas (FC Porto/ Portugal), Islam Slimani (Sporting Lisbonne/ Portugal), Ishak Belfodil (Inter de Milan/ Italie), Mohamed Amine Aoudia (Dynamo Dresde/ Allemagne), Rafik Zoher Djebbour (Sivaspor/ Turquie).

WATFORD

### Belkalem, rétabli, reprend les entraînements jeudi

Le défenseur international algérien Essaid Belkalem, ménagé lors de la précédente rencontre de son équipe Watford, a assuré qu'il allait reprendre les entraînements jeudi en vue de la prochaine journée du championnat de deuxième division anglaise de football (Championship) prévue pour vendredi et samedi. "Comme j'avais mal au niveau de la cage thoracique, mon entraîneur a préféré me ménager lors du précédent déplacement Brighton (1-1), mais je me sens mieux maintenant et je dois même reprendre les entraînements jeudi", a déclaré l'ex-joueur de la JS Kabylie (Ligue 1, Algérie) à RFI. L'arrière central des Verts s'est montré, en outre, optimiste quant à ses chances de figurer dans le onze qui sera aligné par le coach italien Gianfranco Zola lors de la réception de Leicester City samedi comptant pour la 14e journée de la Championship. Belkalem (24 ans) avait rejoint Watford l'été passé à titre de prêt. Il avait signé auparavant à l'Udinese (Serie A, Italie) mais ce club a préféré le prêter à la formation anglaise pour acquérir plus de temps de jeu. A propos du match qui attend la sélection algérienne face à son homologue burkinabé le 19 novembre à Blida en barrage retour des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 au Brésil (défaite à l'aller : 3-2), le joueur, qui est suspendu pour ce rendez-vous après avoir écopé d'un deuxième carton jaune à Ouagadougou, s'est dit "confiant" quant aux capacités des Verts de relever le défi. Il a d'ailleurs estimé que le résultat du match aller permet aux Verts d'être en "pôle position" pour se qualifier au Mondial, promettant à ses coéquipiers d'être présent à Blida le jour du match pour les soutenir.

APS

## ITALIE

**L'AS Rome gagne 10 matches sur 10 et bat le record d'Italie**

L'AS Rome a gagné son 10<sup>e</sup> match sur les 10 premières journées et établi le meilleur départ de l'histoire du Championnat d'Italie, jeudi contre le Chievo Vérone (1-0). La Roma de Rudi Garcia a effacé des records la Juve de Fabio Capello et ses neuf victoires initiales en 2005-2006, série entachée par le scandale du Calciopoli. Le record de victoires d'affilée en cours de saison est détenu par l'Inter Milan de Roberto Mancini, 17 succès de rang en 2007. La Rome est seule en tête du Championnat avec 30 points et 5 de plus que le duo Juventus-Naples.

## FC CHELSEA

**Le Burkinabé Traoré signe pour quatre ans et demi**

L'international burkinabè Bertrand Traoré, le jeune frère du Lorientais Alain Traoré, s'est engagé pour quatre ans et demi avec le FC Chelsea, a annoncé jeudi le club londonien de Premier League de football sur son site officiel. Arrivé à Londres en septembre 2011 en provenance de l'Association Jeunes Espoirs de Bobo Dioulassou, le milieu offensif burkinabè avait effectué ses débuts avec la sélection des Etalons en septembre 2011. Il a eu quelques apparitions lors de la Coupe d'Afrique des nations 2013. Il compte 10 sélections avec la sélection de son pays dont la dernière lors des barrages aller qualificatif au mondial -2014 face à l'Algérie (3-2) disputé le 12 octobre dernier. Agé de 18 ans, Traoré avait pris part à la tournée asiatique de Chelsea l'été dernier, durant laquelle il a disputé trois matches, marquant des buts contre la Malaisie et l'Indonésie.

## GRÈCE

**Veroia renvoie son troisième entraîneur**

Veroia, 18<sup>e</sup> du Championnat de Grèce après neuf journées, s'est séparé jeudi de son troisième entraîneur depuis le début de la saison, a annoncé le club. Le Roumain Stefan Stoica a été renvoyé après l'élimination de Veroia de la Coupe nationale par un club de deuxième division après seulement 27 jours aux commandes. Il avait remplacé l'Allemand Tom Caanen, renvoyé le 29 septembre, lui-même ayant succédé le 27 août au Serbe Goran Stefanovic.

## BAYER LEVERKUSEN

**Lars Bender prolonge jusqu'en 2019**

Le Bayer Leverkusen a annoncé jeudi avoir prolongé le contrat de son milieu international allemand Lars Bender de deux ans, jusqu'au 30 juin 2019. A l'origine, le contrat de Bender, âgé de 24 ans, courrait jusqu'au 30 juin 2017. Le club contrôlé par le géant de la chimie Bayer a décidé en prolongeant d'avancer le contrat de Bender de couper l'herbe sous le pied de ses nombreux courtisans. "Lars Bender s'est bien développé au Bayer Leverkusen et est devenu joueur de l'équipe nationale. C'est l'un des piliers de notre équipe", a déclaré le nouveau directeur du club rhénan, Michael Schade. "Notre équipe est forte et a le potentiel de s'améliorer encore davantage. Je veux faire partie de cette histoire", a de son côté déclaré Lars Bender, dont le frère jumeau Sven joue à Dortmund au poste de milieu défensif. Bender a été sélectionné à 14 reprises en équipe d'Allemagne et a marqué 3 buts. Cette saison, il a disputé 7 matches de Bundesliga (un but) avec le Bayer, actuellement 3<sup>e</sup> de son championnat. **APS**

## CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

**L'Atletico Madrid signe sa 10<sup>e</sup> victoire en 11 matches**

*L'Atletico Madrid a signé jeudi sa 10<sup>e</sup> victoire en 11 matches, 2-1 sur la pelouse de Grenade, restant ainsi calé dans les roues du Barça, à seulement un point du leader catalan, pour la 11<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne.*



Le Real, bourreau du FC Séville mercredi (7-3), est lui 3<sup>e</sup> avec 25 unités, tandis que Villarreal, battu (2-0) à domicile par Getafe, voit l'Athletic Bilbao le rejoindre à la 4<sup>e</sup> place après un match nul (2-2) chez lui face à Elche. Sans forcer son talent, l'Atletico s'est imposé grâce à deux buts marqués sur penalty, l'un par Diego Costa (38'), l'autre par David Villa (78'), qui avait déjà obtenu le premier. Diego Costa, qui a choisi cette semaine d'évoluer pour l'Espagne plutôt que pour son pays natal, le Brésil, a donc continué à faire parler de lui en restant en tête du classement des buteurs (12 réalisations). Tranquilles durant tout le match, les Madrilènes se

sont toutefois fait une petite frayeur dans les ultimes minutes quand, après l'exclusion de Filipe Luis pour un deuxième carton jaune, Ighalo a réduit le score pour Grenade (90+1). L'Athletic Bilbao, lui, a su redresser la tête au bon moment pour partager les points face à Elche. Les Basques, qui auraient pu s'emparer seuls de la quatrième place après le faux-pas de Villarreal, peuvent toutefois s'estimer heureux. Ils ont, en effet, manqué de se faire surprendre par un excellent départ du promu andalou, qui prenait le large par Lomban (9') puis Niguez (47'). Mais Susaeta a d'abord réduit la marque d'une belle reprise de volée (55') avant qu'Aduriz, entré en jeu, n'égalise de la tête

sur corner (69'). Quant à Villarreal, il a surtout payé une entame catastrophique, Marica profitant d'une erreur du gardien des Jaunes Asenjo (5'). Les affaires des locaux se sont un peu plus compliquées quand leur arrière central Iniguez voyait rouge juste avant la pause. Une supériorité numérique dont Getafe tirait parti dans le temps additionnel par Sarabia (90+2). Enfin, le Betis Séville, qui a dû jouer une heure à dix, n'a pu faire mieux qu'un 0-0 à domicile face à Levante. Les hommes de Pepe Mel, qui ont manqué deux penalties (le premier ayant dû être retiré) peuvent se mordre les doigts : ils sont toujours relégués au soir de cette 11<sup>e</sup> journée (18'). **APS**

## ARGENTINE

**Messi, Lavezzi et le Bordelais Orban convoqués**

L'arrière gauche de Bordeaux Lucas Orban a reçu jeudi sa première convocation en équipe nationale: le sélectionneur Alejandro Sabella l'a appelé pour les matches amicaux contre la Bosnie et l'Equateur, en compagnie de Lavezzi et Messi. Remplaçant à Monaco, le gardien Sergio Romero a tout de même été appelé.

Outre Lucas Orban, Sabella a innové en appelant deux défenseurs centraux, Nicolas Otamendi (FC Porto) et Facundo Roncaglia (Fiorentina), qui peut également jouer arrière droit, pour procéder à des expérimentations dans une défense qui est le point faible de l'Albiceleste. L'Argentine, facilement qualifiée pour le Mondial-2014 devant la Colombie, jouera ses deux matches amicaux aux Etats-Unis : contre l'Equateur le 15 novembre à East Rutherford (banlieue de New York) et le 18 contre la Bosnie à Saint-Louis (Missouri, sud). La Bosnie comme l'Equateur sont qualifiés pour le Mondial. **APS**



La société organisatrice d'Argentine-Equateur a conclu un accord avec la fédération argentine (AFA) pour que les meilleurs joueurs argentins, Lionel Messi, Sergio Agüero, Angel Di Maria et Gonzalo Higuain soient sur le terrain. **APS**

## BRÉSIL

**Scolari convoque Willian pour remplacer Diego Costa**

Le sélectionneur du Brésil Luiz Felipe Scolari a convoqué jeudi l'attaquant de Chelsea Willian pour remplacer Diego Costa, l'attaquant hispano-brésilien de l'Atletico Madrid qui a choisi de porter les couleurs de l'Espagne. Scolari a également rappelé l'attaquant de l'AC Milan Robinho (29 ans), qui n'avait plus revêtu le maillot auriverde depuis deux ans. "S'agissant de Willian, sa convocation est due à ses performances et à un joueur que nous avons précédemment convoqué et qui n'est pas venu", a expliqué Scolari, sans mentionner le nom de Diego Costa. L'actuel meilleur buteur du Championnat d'Espagne a annoncé mardi qu'il renonçait à la Seleçao pour pouvoir jouer sous le maillot espagnol, un "pays qui (lui) a tout donné." La liste annoncée par Scolari comprend le nouvel attaquant du FC Barcelone, Neymar, qui vient de briller face au Real Madrid. Le Brésil, hôte du Mondial-2014, affronte le Honduras le 16 novembre à Miami et le Chili le 19 novembre à Toronto. **APS**

SALON DU LIVRE D'ALGER

# Amar Guerfi "distingué" par Khalida Toumi

Le 18<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila), qui a ouvert ses portes ce jeudi, arpentait surtout les espaces d'exposition des livres scientifiques et des dictionnaires mais aussi ceux proposant les littératures du monde tant les classiques que les nouvelles parutions.

PAR IDIR AMMOUR

D'autres genres de produits sont prisés par les visiteurs, particulièrement les parents et les enfants, comme le livre de soutien scolaire ou les jeux éducatifs, alors que le livre religieux connaît encore une fois un franc succès. Particulièrement fréquenté, le stand des éditions françaises Hachette qui occupe deux grands espaces d'exposition spécialisés dans les dictionnaires en tous genres, et les encyclopédies destinés aux professions libérales (ingénieurs, médecins, architectes) s'avère, en ce premier jour, la destination première des visiteurs d'autant que les tarifs proposés sont jugés "abordables". Sans avoir changé d'emplacement ou de conception, certains stands algériens et étrangers sont devenus, au fil des années, des points de repère particulièrement précieux pour beaucoup de visiteurs.

## Intérêt marqué pour le livre scientifique

La tendance du grand intérêt du public pour le livre scientifique se confirme en visitant le stand, de conception pourtant modeste, de l'office des publications universitaires (OPU) pris d'assaut en début d'après-midi par des centaines d'étudiants. Pour sa part, l'invitée d'honneur de cette édition, la fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, a ouvert un stand qui n'attire pas encore beaucoup de visiteurs tant les livres proposés sont déjà jugés, par nombre de clients potentiels, "exclusivement techniques" mais aussi "trop chers". L'hôte belge a fait, cependant, le bonheur des amateurs de bande dessinée, un art particulièrement répandu en Belgique et qui a été mis à l'honneur au dernier Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA). Malgré le nombre record d'exposants devant prendre part à cet imposant évènement (922), une vingtaine de stands,

en dehors du pavillon central, sont toujours vides ou gardent encore leurs produits emballés, alors que d'autres ont reçu leurs livres seulement aujourd'hui, a-t-on constaté sur place. Pour la première fois cette année, le FIBDA s'est invité au salon du livre à la faveur d'un espace d'exposition de planches de BD et d'une librairie qui attirent quelques curieux. Pour pallier le manque d'espace au pavillon central particulièrement prisé par les éditeurs, les organisateurs ont décidé cette année d'utiliser les espaces Mezzanine habituellement inexploités ou réservés à la presse. Même si l'amélioration de la signalétique figurait parmi les préoccupations premières du comité d'organisation, les progrès constatés sur place en la matière restent insuffisants pour les visiteurs qui peinent encore à localiser les exposants ou les différents espaces qu'ils recherchent. L'"Espace nouveautés", dédié aux nouvelles publications, est quant à lui resté pour l'instant désespérément vide vu que les premières présentations qui devaient s'y dérouler ont été annulées. En marge de cette édition, plusieurs figures marquantes du monde du livre et de l'édition algérienne ont été distinguées par la ministre de la Culture Khalida Toumi, à l'instar du doyen des éditeurs algériens, Amar Guerfi, qui s'est impliqué dans tous les métiers du livre au lendemain du recouvrement de l'Indépendance après avoir pris part activement à la guerre de Libération nationale, a été honoré par la ministre. En 1966 Amar Guerfi avait créé l'une des premières imprimeries de la wilaya de Batna ainsi que la toute première librairie dans sa ville natale, qui continue à activer jusqu'à aujourd'hui, avant d'installer à Alger la maison d'édition "Chiheb" et la librairie du même nom. A cette occasion la ministre de la Culture a également honoré le fondateur de l'Association des éditeurs algériens, Youcef Necib. Les commissaires qui se sont relayés à la tête du



comité d'organisation du Sila ont eux aussi été honorés à savoir : Smaïl Ameziane directeur des éditions "Casbah", Ahmed Boussenna des éditions "Anep", ainsi que l'actuel commissaire Hamidou Messaoudi. La ministre de la Culture a aussi tenu à remercier le "Centre national de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954", à

travers son directeur Djamel Yahiaoui, pour son apport au monde de l'édition. Présent à cette cérémonie, le président de l'Union des éditeurs arabes, Assim Shalaby, a tenu à rendre hommage et à offrir une distinction à la ministre de la Culture, Khalida Toumi, ainsi qu'au commissaire du Sila.

I. A.

AVANT-PREMIÈRE À ALGER DU FILM DOCUMENTAIRE DE SI EL HACHEMI ASSAD

## Hommage à Ad yidir mmi-s Umazigh

Le film documentaire *Ad yidir mmi-s umazigh* (Le fils de l'Amazigh vivra) sur le militantisme de Mohamed Idir Aït-Amrane pour l'indépendance de l'Algérie et la défense de la langue et la culture amazighes réalisé par Si El Hachemi Assad, a été projeté jeudi à Alger en avant-première. Commémorant la 9<sup>e</sup> année de la disparition de Mohamed Idir Ait-Amrane, le documentaire, d'une durée de 52 minutes, écrit par le réalisateur, retrace le parcours de l'homme de culture sur la base de témoignages d'historiens et d'anciens camarades de classe, devenus des acteurs du mouvement national. Ces témoignages apportent un éclairage sur le parcours militant exceptionnel de Mohamed Idir Aït-Amrane, offrant l'opportunité de lui restituer la paternité de

*Ekker ammis Umazigh* (Réveille-toi fils d'Amazigh), chant écrit et composé par lui en février 1945, après l'ambiguïté longtemps entretenue sur la propriété intellectuelle de cette œuvre. La popularité de ce poème parmi les défenseurs de l'identité algérienne était telle qu'il fut élevé au rang de chant patriotique pour l'indépendance de l'Algérie, conformément aux aspirations premières de son auteur de militer pour l'Algérie indépendante par la promotion de la culture amazigh. Parmi les historiens appelés à témoigner dans le documentaire, Malha Ben Brahim et Mohamed Harbi qui a évoqué en particulier l'option choisie en 1949 par le Parti du peuple algérien (PPA) de ne pas inclure l'amazighité dans sa nouvelle ligne politique, entraînant la rupture avec plusieurs

cadres du parti indépendantiste. Né en 1924 à Takidout, un village dans la localité de Ouacif (Tizi-Ouzou), Mohamed Idir Aït-Amrane suit son père, contraint de s'installer à Sougueur (Tiaret) en 1934. Après un parcours scolaire brillant qui l'a mené successivement au collège de Mascara, au lycée Bugeaud à Alger (Actuel Emir Abdelkeder) et à Miliana en 1942, il adhère au Mouvement des scouts algériens pour finir, en 1945, au lycée de Ben Aknoun où il rencontrera un groupe de jeunes étudiants originaires de Kabylie avec qui il formera "Le groupe de Ben Aknoun". Mohamed Idir Aït-Amrane obtient la licence d'arabe en 1961. Il affiche un goût prononcé pour la lecture et la poésie. Arrêté en 1954, il sera emprisonné jusqu'à l'Indépendance où il occupera

plusieurs postes : député à la première Assemblée de l'Algérie indépendante, wali à El Asnam (Chlef), directeur de l'éducation à Tiaret puis à Chlef, avant d'être nommé en 1995 à la tête du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA). Des universitaires, linguistes et artistes, à l'instar du poète et chanteur Lounis Aït Menguellat, de militant de la cause algérienne, Sadek Hadjeres, et de Saïd Chibane parmi d'autres, ont souligné le rôle central de Mohamed Idir Aït-Amrane dans le processus de prise de conscience pour l'indépendance de l'Algérie et de la promotion de la culture amazigh. Selon M. Assad, *Ad yidir mmi-s umazigh* sera distribué prochainement dans les salles de cinéma d'Alger.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDÈS  
DAÏRA DE BORDJ-MENAIEL  
COMMUNE DE BORDJ-MENAIEL  
N.I.F : 0984.3505.50712.25

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (11 2013)

La commune de Bordj Menaiel lance un avis d'appel d'offres national restreint pour de la réalisation des travaux du projet suivant :

Projet: Achèvement des travaux d'Aménagement du marché hebdomadaire de Bordj-Menaiel

Les Entreprises Spécialisées dans le domaine du bâtiment intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le Cahier des Charges auprès du Bureau des Marchés de la commune contre Paiement de la somme de Deux Mille (2000,00 DA) non remboursables. Le Dossier doit comporter une offre technique et une offre financière à savoir :

A - Offre Technique :

- 1- La Déclaration à Souscrire selon modèle ci-joint renseignée et signée et paraphée.
- 2- Une Copie légalisée du certificat de qualification et classification Professionnelle catégorie (I) et plus en cours de validité
- 3- Une Copie légalisée de l'extrait du registre du commerce
- 4- Une Copie légalisée de la carte du numéro d'immatriculation fiscale (NIF).
- 5- Les références Bancaires (RIB).
- 6- Une Copie légalisée de la carte du Numéro d'Identification Statistique (NIS).
- 7- Les Bilans Financiers visés par les services des Impôts et leurs annexes indiquant les Différents chiffres d'affaires des trois dernières années (2010, 2011, et 2012) légalisés
- 8- Copie légalisée des attestations d'organismes de sécurité sociales (CNAS, CASNOS) et CACOBATH
- 9- Extrait de Rôle apuré ou échéancier.
- 10- Copie Originale de l'extrait du casier judiciaire du signataire du marché en cours de validité.
- 11- Liste des moyens humains propres à l'entreprise et matériels à mettre dans le cadre du présent projet accompagnés des pièces justificatives ( Factures, Cartes Grises, diplôme, attestation d'affiliation pour l'effectif ou la liste nominative de l'effectif visée par la CNAS.
- 12- Attestations de bonnes exécutions valorisées délivrées par les maîtres d'ouvrages
- 13- Le statut de l'entreprise en cas de personne morale
- 14- Copie Légalisée des ou de la délégation du pouvoir de signature le cas échéant
- 15- Planning d'exécution
- 16- Déclaration de probité selon modèle renseignée et signée et paraphée
- 17- Attestation de Dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales délivrée par la CNRC.
- 18- Instructions aux soumissionnaires (paraphées et signées)
- 19- CPS et CPC (paraphés et signés).

B - L'Offre Financière comprendra :

- 1- La Lettre de Soumission (selon modèle)
- 2- Le Bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire
- 3- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signés par le soumissionnaire

Ces deux offres doivent être contenues dans deux (02) plis séparés, mis dans un pli fermé et anonyme, portant la mention: "Soumission" "Ne pas ouvrir" et l'intitulé du projet adressé à Monsieur le président de l'Assemblée Populaire Communale de Bordj- Menaiel, et déposé au secrétariat général de la commune.

La durée de préparation des soumissions est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au Dernier jour des délais de préparations des offres avant 15.00 H, heure de l'ouverture de plis en séance publique au siège de l'APC, au cas ou ce jour coïncide avec un jour Férié ou week-end, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable qui suit, à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant les cent Vingt (120) jours qui suivent le dépôt des plis.

Président de l'Assemblée Populaire Communale

Midi Libre n° 2017 | Samedi 2 novembre 2013 - ANEP - 548 225

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION  
ET LA REFORME HOSPITALIERE

AVIS DE RECRUTEMENT

Etablissement public hospitalier de Guerrara de la wilaya de Ghardaia organise un concours de recrutement pour les postes suivants :

Grade	Type de recrutement	Titre / Diplôme	Spécialité	Nombre de postes	Nomination	Autres conditions
Médecin généraliste s p	CONCOUR / titre	Diplôme de docteur en médecine	Médecine générale	03	E P H	
Chirurgien Dentiste Généraliste s p	CONCOUR / titre	Diplôme de chirurgien dentiste	chirurgie dentaire	1	E P H	

Le dossier est constitué des documents suivants :

- Demande manuscrite.
- Copie légalisée du diplôme.
- Copie légalisée des bulletins (relevé de notes de la dernière année scolaire).
- Copie légalisée de l'attestation (de la position vis-à-vis du service nationale).
- Copie légalisée de la carte d'identité nationale.
- Casier judiciaire n° 03.
- Deux certificats médicaux (phtisio + médecine générale).
- Deux photos d'identité .
- Attestation de résidence .
- Les attestations de travail , - secteur privé -visé par les services de casoral .
- Copie certifiée conforme des attestations de travail, contrat d'insertion professionnelle en cours.
- Les formations de niveau supérieur au titre ou Diplôme exigé pour la participation au concours.
- Les travaux et études réalisées, le cas échéant.
- Deux certificats médicaux (phtisio + médecine générale).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée à 15 jours à compter de la date de parution de cet avis dans les journaux nationaux.

Les candidats désirant participer à ce concours doivent Déposer leurs dossiers au niveau ; ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE GUERRARA DE LA WILAYA DE GHARDAIA.

N.B :  
les dossiers incomplets ou déposée hors délais seront rejetés.

Midi Libre n° 2017 | Samedi 2 novembre 2013 - ANEP - 548 308

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE  
WILAYA DE TINDOUF

Avis Adjudication National Cacheté pour l'acquisition du droit au bail des locaux de Commerces

L'office de promotion et de gestion Immobilière de la Wilaya de Tindouf met en vente par adjudication nationale cachetée en plus offrant droit au bail de vent (20) locaux de commerces sis à la cité 200 logts université Tindouf tel indiquer au cahier des charges et au tableau au -dessous .

Les personnes désireux de participer à l'adjudication doivent retirer le cahier des charges et le modèle de soumission moyennant le paiement de 500.00 DA auprès des services de l'office situés au Hai EL-Nasr - Tindouf .

N°	Localisation	N° Local	Surface (m <sup>2</sup> )	Mise à prix	Loyer mensuel (HT)
01	200 logts université	01	10.70	248 825,18	2 488,25
02	//	02	47.60	1 106 923,24	11 069,23
03	//	03	10.70	248 825,18	2 488,25
04	//	04	10.70	248 825,18	2 488,25
05	//	05	47.60	1 106 923,24	11 069,23
06	//	06	10.70	248 825,18	2 488,25
07	//	07	10.70	248 825,18	2 488,25
08	//	08	47.60	1 106 923,24	11 069,23
09	//	09	10.70	248 825,18	2 488,25
10	//	10	10.70	248 825,18	2 488,25
11	//	11	47.60	1 106 923,24	11 069,23
12	//	12	10.70	248 825,18	2 488,25
13	//	13	10.70	248 825,18	2 488,25
14	//	14	47.60	1 106 923,24	11 069,23
15	//	15	10.70	248 825,18	2 488,25
16	//	16	33.10	769 730,23	7 697,30
17	//	17	29.40	683 687,88	6 836,87
18	//	18	10.70	248 825,18	2 488,25
19	//	19	47.60	1 106 923,24	11 069,23
20	//	20	10.70	248 825,18	2 488,25

\*Conditions d'adjudication :

- Une caution de garantie représentant 10% du montant de la mise à prix doit être versée compte N° 005004634017619815/39 ouvert auprès de la BDL Tindouf .
- Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :  
Cahier des charge , lettre de soumission et l'engagement visé annexe au Cahier des charges .
- La quittance de paiement du cahier des charges .
- La quittance de cautionnement .
- Les offres doivent être déposées sous double enveloppe fermée au niveau de la direction générale de l'OPGI de Tindouf .
- L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporte que les mentions suivantes :

Soumission à ne pas ouvrir  
Soumission pour l'acquisition du droit au bail des (20) locaux de commerces

- La date limite de dépôt des soumissions est fixée à 30 jours avant 14:00 heures à partir de la date de parution du présent avis dans la presse national.
- L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de dépôt des plis à partir du 14:30 heures , les soumissionnaires sont invités y assister
- Si la date d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires .

LE DIRECTEUR GENERAL DE  
L'OPGI DE TINDOUF

Midi Libre n° 2017 | Samedi 2 novembre 2013 - ANEP - 548 283

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE BOUIRA  
NIF 0974 1001 9051824 01

Avis d'appel d'offres national ouvert  
N° 24 /D.E/2013

La direction de l'Education de la Wilaya de Bouira lance un avis d'appel à la concurrence national ouvert pour l'aménagement et la réhabilitation des établissements scolaires du cycle Moyen endommagés par les intempéries (OP N° NK5 623 8 262 110 12 86)

Les entreprises intéressées par le présent avis ,sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'éducation de la wilaya de Bouira (Nouveau siège), à coté du Technicum Colonel Ouamrane Bouira, contre paiement de la somme de 2000,00 DA représentant les frais d'impressions.

Chaque soumissionnaire peut participer dans un ou plusieurs lot (établissement) mais ne peut être attributaire que d'un seule lot ( Etablissement).

Les offres accompagnées des dossiers administratifs tel que précisé sur le cahier des charges et conformément à la réglementation en vigueur doivent parvenir sous double enveloppe à Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Bouira, service programmation et suivi, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :  
« Appel à la concurrence : l'aménagement et la réhabilitation des établissements scolaires du cycle Moyen endommagé par les intempéries (citer l' (ou les) établissement(s) concernés) - À ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Directeur de l'Education

Midi Libre n° 2017 | Samedi 2 novembre 2013 - ANEP - 548 288

FIBROMYALGIE

# La pathologie enfin expliquée

*On a longtemps pensé que la fibromyalgie était de l'ordre du psychosomatique. Or des chercheurs semblent avoir découvert la cause de cette pathologie qui touche majoritairement les femmes.*

Toutes les personnes (en majorité des femmes) qui souffrent de fibromyalgie vont enfin pouvoir respirer ! Non, leur maladie n'est pas seulement psychosomatique. Oui, c'est une véritable pathologie avec une cause et des effets. Cette découverte est tellement importante qu'elle fait la Une de la revue de l'Académie américaine de la douleur, accompagnée d'un éditorial rempli de louanges du Professeur Robert Gerwin, de l'École de médecine John Hopkins (Baltimore).

Une équipe de chercheurs d'Albany, aux États-Unis, dirigée par les docteurs Frank Rice Phillip Albrecht, a identifié certaines altérations de notre corps qui seraient responsables de la fibromyalgie. Lorsque notre température chute (hypothermie) ou qu'elle grimpe (hyperthermie), nous avons à l'intérieur du corps une sorte de thermostat proche l'hypothalamus (appelé shunt artério-veineux) qui permet à notre corps de maintenir son équilibre. Ce shunt agit comme une soupape entre les artéριοles ou les veines qui alimentent le corps en sang oxygéné pour permettre aux organes de bien fonctionner, et les veinules, qui



emportent les déchets du sang. Or, selon les chercheurs d'Albany, c'est un dysfonctionnement de ce shunt artério-veineux qui serait responsable des douleurs de la fibromyalgie. « Lorsque ce shunt est défectueux, les muscles et les tissus de la peau ne peuvent pas être nourris correctement et leurs déchets ne peuvent pas être

évacués. Il en résulte une accumulation d'acide lactique dans les muscles et le tissu profond qui affecte le système musculaire et provoque les douleurs qui voyagent d'une partie à l'autre du corps » expliquent les médecins. « Ce dysfonctionnement du shunt envoie également des messages erronés à notre système nerveux cen-

tral et les nerfs hypersensibilisés envoient à leur tour des signaux de douleur ».

Cette découverte devrait enfin ouvrir la voie aux recherches sur le traitement de la douleur de la fibromyalgie, une maladie qui concernerait entre 2 et 5% de la population.

## Dents de lait, idées reçues : tout ce qu'il faut savoir



**O**n entend parfois des idées fausses sur la santé buccodentaire des enfants. Or, il est indispensable de faire attention aux dents de lait. Voici quelques vérités qu'il n'est pas inutile de rappeler.

### **Pas de douleur dentaire, pas de rendez-vous chez le dentiste ?**

Même si votre enfant ne souffre pas des dents, les visites chez le dentiste sont indispensables. Car les caries ne sont pas toujours douloureuses. Lorsqu'elles le deviennent, cela signifie souvent qu'elles approchent du nerf.

Elles ont donc déjà une taille importante. Or une prise en charge précoce s'avère toujours plus efficace. Il est donc important de consulter un dentiste régulièrement. Il s'assurera notamment de l'absence de caries.

### **Pas de visite chez le dentiste tant qu'il a ses dents de lait ?**

Certains pensent qu'il n'est pas nécessaire de voir un dentiste tant que l'enfant n'a pas ses dents définitives. Mais il faut savoir que les dents de lait préparent la place des dents définitives. Il est donc indispensable de les surveiller, et de les soigner en cas de besoin.

D'autant que les premières caries peuvent survenir dès le plus jeune âge, avant même l'apparition des dents de lait. Il s'agit alors de caries du biberon.

### **Pas besoin de soigner une dent cariée ?**

La seule façon d'arrêter la progression de la carie est de la traiter. Et plus les soins seront précoces, moins cette carie sera susceptible d'entraîner des complications dentaires douloureuses, voire une atteinte de la santé générale.

### **Le brossage des dents de lait est inutile ?**

Puisque les petits peuvent souffrir de caries dès le plus jeune âge, il est indispensable de leur apprendre à se brosser les dents dès l'âge de 2 ou 3 ans. Avec une brosse adaptée et quelques conseils de bonne pratique, ils prendront assez vite de bons réflexes, qui leur serviront toute leur vie.

Pour les dents de votre enfant, quelques réflexes à adopter

Il est important de se brosser les dents après chaque repas. La plaque dentaire se forme sur les dents après l'ingestion d'aliments et provoque l'apparition de maladies des gencives, et la formation des caries. Seul un brossage de deux à trois minutes après chaque repas peut l'éliminer.

Une brosse à dents se change régulièrement. Usée, elle devient moins efficace. Elle peut également être à l'origine d'une détérioration des dents et des gencives. Les dentistes recommandent un renouvellement au minimum trimestriel.

L'utilisation d'un dentifrice fluoré est préférable. En effet, le fluor joue un rôle protecteur contre la carie.



**www.EMPLOIPARTNER.com**

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
21-10-2013	<b>Agent Administratif et Comptable - ORAN -</b> Nespresso Daba Algérie recrute un Agent Administratif et Comptable sur la région d'Oran pour aider à la préparation du budget, analyse de variance, de prévision et de gestion de trésorerie	Nespresso Daba Algérie, SPA	ORAN
21-10-2013	<b>Responsable Maintenance</b> Leader mondial dans le secteur Agroalimentaire recrute un Responsable Maintenance pour veiller au respect des normes réglementaires de sécurité pour l'ensemble des installations existantes ou à implanter	Société privée	ALGER
21-10-2013	<b>Technico-Commercial</b> SCHWING Stetter recrute un Technico-commercial BTP pour établir un plan de prospection afin de cibler les clients potentiels (prise de rendez-vous, démarchage téléphonique, envoi de mails...)	SCHWING STETTER Algérie	ALGER
21-10-2013	<b>Ingénieur Ordonnancement</b> Pour assurer le suivi de la maintenance préventive et corrective et des modifications, importante société privée recrute un Ingénieur Ordonnancement ayant une expérience d'au moins deux années	Société privée	ALGER
21-10-2013	<b>télé-conseillères</b> Société d'assurances étrangère recrute ses télé conseillères sur Bab Ezzouar et environs, postes à mi-temps (matin OU après-midi) Et Plein temps, Très bonne rémunération et encadrement jeune et dynamique	Société privée	ALGER
21-10-2013	<b>Magasinier</b> Nous recrutons un Magasinier pour assurer l'actualisation des entrées et des sorties sur l'outil informatique et participer à l'organisation du magasin	Société privée	ALGER
20-10-2013	<b>Web Master</b> Nous recrutons un Web Master qui gère toutes les parties des domaines de la conception du site, gère au jour le jour la technique et met à jour le contenu, développe l'audience du site en l'optimisant pour favoriser un meilleur référencement des moteurs ...	Société privée	ALGER
08-10-2013	<b>Chauffeur démarcheur - Femme -</b> Agence de Communication et d'événementiel recrute dans l'immédiat une jeune femme, chauffeur démarcheur.	Culture Communication	ALGER

### Comment répondre à nos annonces

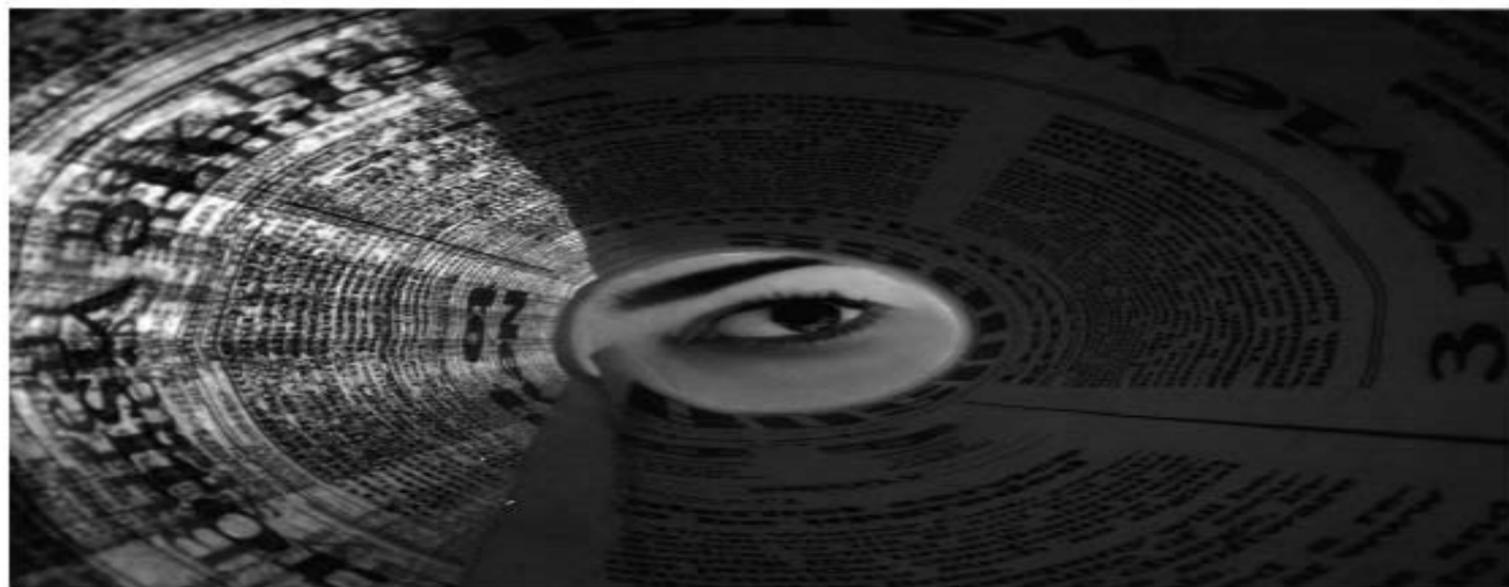
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

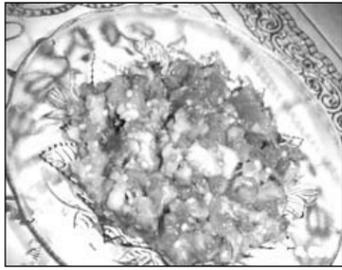
Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 [publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)

## Cuisine

## Salade d'aubergines



## Ingrédients

4 tomates pelées et coupées finement  
3 aubergines  
6 gousses d'ail  
3 c. à soupe de jus de citron  
3 c. à soupe d'huile d'olive  
1 c. à café de cumin en poudre  
1 pincée de coriandre en poudre  
1 pincée de paprika en poudre  
Olives et rondelles de citron pour la décoration

## Préparation

Sel et poivre

Faire cuire au four les aubergines coupées en deux dans le sens de la longueur ou sur le gril pendant 20 à 30 minutes. Quand elles sont cuites, retirer leur chair. Faire cuire dans l'huile d'olive les tomates et la moitié de l'ail. Saler, poivrer, ajouter le cumin, la coriandre et le paprika. Laisser cuire en remuant sans cesse 10 minutes.

Incorporer la chair des aubergines en l'écrasant à la fourchette.

Ajouter le jus de citron. Laisser cuire encore 10 minutes.  
Se consomme froid ou chaud.

## Crème au citron



## Ingrédients

30 cl de lait  
30 cl de crème fraîche  
6 jaunes d'œufs  
75 g de sucre en poudre  
1 gousse de vanille  
1 citron

## Préparation

Verser le lait et la crème fraîche dans une casserole. Fendre la gousse de vanille en deux et gratter les petites graines. Les ajouter au mélange avec la gousse. Porter à ébullition. Recouvrir et laisser infuser pendant 10 minutes. Retirer la gousse et faire réchauffer. Rincer 1 citron sous l'eau tiède et râper le zeste. Battre les jaunes d'œufs avec le sucre. Verser par-dessus le mélange lait et crème bouillante, sans cesser de fouetter. Filtrer et ajouter le zeste d'1 citron râpé. Répartir la préparation dans des petits ramequins en porcelaine à feu, les placer dans un bain-marie rempli à moitié d'eau bouillante. Protéger soigneusement la surface à l'aide d'une feuille d'aluminium afin d'éviter les projections. Enfourner et laisser cuire pendant 30 minutes ; le centre doit être pris mais encore tremblotant.

Laisser refroidir pendant 2 heures environ dans le réfrigérateur. Servir directement les ramequins sans les démouler.

## BIEN-ÊTRE ET BEAUTÉ

## Retrouvez la forme après une nuit blanche

De sortie la veille, vous avez à peine dormi, voire pas du tout. Très fatiguée, vous devez pourtant enchaîner avec une journée de travail !

Comment tenir la distance sans vous écrouler sur votre bureau ? Suivez le programme...

## Petit-déjeuner

Commencez la journée en prenant une douche plutôt tiède afin de donner un bon coup de fouet à l'organisme. Et pour rendre ce «réveil» des plus agréables, utilisez un gel douche aux senteurs énergisantes tels que le sont les fruits exotiques, par exemple.

Puis, prenez un bon petit-déjeuner composé de sucres lents (pain complet ou aux céréales) mais aussi des fruits frais gorgés de vitamines afin d'avoir de l'énergie jusqu'au déjeuner. N'oubliez pas non plus de boire en quantité, car la déshydratation accentue la sensation de fatigue.

## En route !

Pour vous rendre au bureau, faites en sorte de marcher au moins un quart-d'heure à un rythme assez soutenu : l'activité physique libère des endorphines. Durant la journée, accordez-vous des petites pauses à l'extérieur,

histoire de profiter de la lumière naturelle. Elle aide à maintenir votre cerveau en haute vigilance et à ne pas sombrer dans un petit état de déprime lié à la fatigue et à l'absence de luminosité.

## A midi :

Au déjeuner, bannissez les plats trop riches à la digestion difficile. Votre organisme ne serait que plus fatigué. Mise plutôt sur un repas équilibré composé de poisson (plus léger que la viande), légumes et surtout féculents afin de tenir jusqu'au soir. Puis, durant l'après-midi, offrez-vous une petite tisane aux vertus énergisantes à la menthe poivrée.

## La soirée

En rentrant chez vous, optez pour une soirée calme et un coucher tôt afin de récupérer vos heures de sommeil perdues la veille. Et pour optimiser cette nuit, évitez les excitants (thé,



café, tabac) après 17 h et dînez léger. Oubliez aussi l'idée du bain chaud. Car, certes, il détend sur le moment, mais empêche la température du corps de s'abaisser et, donc, de vous endormir.

De même, préférez un bon bouquin plutôt qu'un film hâtant pour passer la soirée.

Puis, dès les premiers signes de fatigue, courez vous coucher.

## CONSEILS PRATIQUES

## Faire un tri dans sa garde-robe...



Votre penderie est pleine à craquer et vous vous plaignez de ne rien avoir à vous mettre sur le dos ? Pour en avoir le cœur net, un rangement s'impose. Voici quelques conseils...

- Avant de faire le vide dans votre armoire, faites de l'espace dans votre chambre. Et videz le contenu de toutes vos étagères, une à une, sur votre lit et sur le reste de votre mobilier de façon à mettre tout à plat. Prévoyez une journée entière, car le rangement va vous occuper pendant de longues heures.

- Prévoyez un grand carton (voire plusieurs) où vous mettrez tous les vêtements à donner. Pour

savoir s'ils sont dignes d'être virés, posez-vous la question suivante : "Est-ce que je reporterais un jour cette chose ?" Si la réponse est négative à 100 %, à JETER.

En cas de doute sur un article, prévoyez un autre carton où vous mettrez tous les vêtements sujets à réflexion... Vous vous déciderez ensuite.

- D'autres vêtements tombés dans l'oubli peuvent-ils ainsi entamer une nouvelle vie ? Parfois, quand ils sont hors de notre champ de vision pendant de longs mois voire des années, vous pouvez être surprise de constater qu'ils sont toujours tendance, reste à savoir avec quoi on peut les porter...

## Astuces

## Cloche à fromages sans humidité



Placez-y une feuille de laurier séchée dans votre cloche à fromage, celle-ci absorbera toute l'humidité et votre fromage gardera sa fraîcheur.

## Conserver plus longtemps la crème fraîche



Congelez-la dans un bac à glaçons, puis transférez les cubes dans un sac en plastique. Au moment voulu, prenez quelques glaçons de crème fraîche et incorporez-les directement dans les préparations chaudes.

## Rattraper une confiture qui a cristallisé



Remettez-la à cuire pendant quelques minutes en y ajoutant du jus d'un citron ou une rasade de vinaigre par kilo de confiture.

## Faire de belles meringues



Pour confectionner de belles meringues à tout coup, jumelez une pincée de levure à chaque blanc d'œuf.

# Mots fléchés n°25

dépôt d'alluvions mise en harmonie	hybrides équestres suites familiales	dite et redite déchiffrera	regardera de près remplacements	machine agricole siège de société	mazout stand de foire	parties de siècle vieilles mœurs
débats de réunions inorganique				machin chute d'organe		très respectées
os de la main lignes de poésies		mauvaise liaison faits avec rien			monnaie bulgare fleuve de France	personnel rapa
mot de bébé tétu captive	démonstratif magiciens de scène		crue bouts de bois			autrefois ladrerie
organe de vol nom royal égyptien		lieu de passage imitée	argent du milieu bonnets antiques		réfuter mouche d'Afrique	
peu employées grand chef				côté du front lanceuse d'Ariane	mesure agraire noms	partie de squelette obligée
tordues après lavage	jours romains branches de vigne	rassemblée tube d'évacuation		livre de cartes perque		
biens pourvus	recueil amusant ventilera		moitié d'année aride	désert bonne anglaise		
remarquable boeufs d'avant					charges de baudet délicatesse	
risque un œil conduits sanguins		bien rôti époque	partisan du passé dans		affirmation cobalt du chimiste	et parfois bécasse
donnent un bon coup				toile à matelas	sauveteur de bêtes début de compte	
					venues au monde	

<b>SUDOKU</b>	<b>N°25</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 24</b>
---------------	-------------	------------------------	----------------------------------

6	9	4	8	3	5	1	6	8	2	4	9	7
3	5	8	6	7	9	4	3	1	5	8	2	6
2	3	8	6	2	6	8	9	7	4	5	1	3
5	1	6	9	9	7	2	1	3	8	6	5	4
6	3	9	1	1	8	5	4	6	9	3	7	2
4	1	9	4	4	3	6	5	2	7	9	8	1
9	7	5	8	8	4	7	2	5	3	1	6	9
5	1	9	6	6	2	3	8	9	1	7	4	5
4	6	8	3	5	1	9	7	4	6	2	3	8

- D • P • A • G • B • B • C
- DEBARBOUILLAGE
- CRIARDE • AIGUS
- CHARNIERES • AIS
- ASSIT • ISARD • E
- VIE • MEURT • USER
- NECESSAIRE • PA
- CESAR • TIMOREES
- M • PALETOT • PI •
- BEOTIEN • NIAISE
- NUES • SISES • TU
- STAR • AIR • SEMER
- TAILLEE • POSE
- CRICLE • BUS • K
- ANGOISSE • INCA
- FREINE • ONDEES •
- E • VEROLEES • AL
- AMER • ARISA • TRI
- ETAL • ES • LIEDS
- ANANAS • TIEN • AS
- TITISME • ROSSE

# Les dauphins d'eau douce menacés

*De plus en plus d'espèces de dauphins d'eau douce risquent de disparaître d'ici quelques années, en raison de certaines activités humaines. Alors que les autorités cambodgiennes viennent d'établir une zone de protection des dauphins du Mékong, d'autres gouvernements tardent à prendre de telles décisions.*

Les dauphins des fleuves sont de plus en plus en danger. Ceux du Mékong et du Gange sont particulièrement menacés mais les autorités des pays concernés ne gèrent pas le problème de la même façon.

Il existait un dauphin d'eau douce bleu-gris en Chine, dans le fleuve Yangtze, nommé le Baiji. Or, son espèce s'est officiellement éteinte en 2007, d'après l'union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). Ce sont les décennies de chasse, de pratiques de pêche dangereuses, de trafic de bateaux de plus en plus intense, de pollution et de construction qui ont causé cette disparition. De nombreuses associations de protection de la nature craignent désormais le même destin tragique pour plusieurs autres espèces de dauphins d'eau douce.

Au Cambodge, le gouvernement a annoncé ce 24 août la création d'une zone de protection pour le dauphin du Mékong. Le cétacé est en effet menacé par la pêche intensive pratiquée sur le fleuve asiatique et risque de disparaître totalement. La zone de protection s'étalera sur 180 kilomètres, de la ville de Kratie à l'est jusqu'à la frontière avec le Laos. La pêche sera toujours autorisée à cet endroit mais les cages, filets et autres outils dangereux pour les dauphins y seront interdits.

D'après un communiqué du gouvernement, la zone "servira le secteur de l'écotourisme et préservera les dauphins". Cette annonce a été saluée par la directrice du Fonds mondial pour la nature (WWF) au Cambodge, Michelle Owen : "Cela démontre l'engagement du gouvernement du Cambodge pour protéger cette espèce mythique et en danger". L'espèce

Irrawaddy, qui compte des dauphins dans les fleuves Mékong du Cambodge, Irrawaddy de Birmanie et Mahakam d'Indonésie, est en effet classée comme menacée depuis 2004. Dans le Mékong, il y en aurait seulement entre 155 et 175 selon les autorités cambodgiennes et 85 d'après le WWF.

## Un exemple pour d'autres espèces en danger

La décision du gouvernement cambodgien pourrait servir d'exemple à de nombreuses autorités asiatiques. Le dauphin du Gange est l'une des espèces de mammifères d'eau douce les plus menacées dans le monde et aucun plan de protection existe à l'échelle nationale. Pourtant, le nombre de ces dauphins s'est drastiquement réduit ces dernières années. Seuls les indiens travaillant à la protection de la nature espèrent encore renverser la tendance en mobilisant les communautés riveraines. Abdul Wakid, de l'organisation de protection Aaranyak, raconte que "quand on parle aux personnes âgées des villages riverains, ils disent qu'il y avait beaucoup de dauphins dans le passé". Aujourd'hui, il n'y aurait plus que 2.000 dauphins en tout dans les écosystèmes fluviaux de Brahmaputra et du Gange, qui traversent l'Inde, le Népal et le Bangladesh.

L'association de Wakid a passé tout le mois de février à compter les dauphins présents dans une partie du fleuve Brahmaputra. Lors de cet inventaire, des mesures de la pollution de l'eau et des renseignements sur les activités humaines menaçant les dauphins ont également été pris. Certaines pratiques de pêche, l'ex-



ploitation minière du sable du fleuve et les projets de constructions fluviaux paraissent particulièrement dangereux pour les cétacés. Ces travaux devraient aider la Zoological Society of London (ZSL) à élaborer un projet de protection des dauphins du Gange. Les résultats seront présentés aux gouvernements nationaux sous la forme d'un plan d'action, selon Lucy Boddam-Whethal de la ZSL. Elle

explique : "Nous devons pouvoir dire pourquoi il y a une augmentation ou une diminution [du nombre de dauphins]. Le but ultime de ce projet est de développer un plan d'action de conservation, qui pourrait être appliqué par des gouvernements pour protéger non seulement les dauphins fluviaux, mais également pour gérer de manière durable la pêche et les autres ressources naturelles".

## Les chauves-souris affectées par le changement climatique

Le changement climatique menace l'avenir d'un grand nombre d'espèces de chauves-souris. Déjà la hausse des températures a affecté ces mammifères qui ont du mal à se reproduire, à manger et qui sont victimes de maladies.

Le changement climatique menace directement les chauves-souris. Selon une étude publiée dans *Mammal Review* "Revue des mammifères", elles souffrent déjà énormément des changements de températures, un changement qui est "alarmant" pour ces animaux, estiment les auteurs. Si les températures continuent de grimper, le pire est à craindre concernant cette espèce. Se nourrir, se loger et se reproduire devient compliqué pour les chauves-souris pour qui températures importantes se con-



juguent à une hausse des maladies. Or, les chauves-souris représentent une espèce essentielle à l'équilibre environnemental. En effet, plus d'une espèce de mammifère sur cinq est une chauve-souris (il y a 47 espèces de chauves-souris rien qu'en Europe et en Amérique du Nord). De plus, elles participent à la pollinisation et à la dispersion des graines d'une grande variété de plantes. Mathieu Lundy, Hayley Sherwin et Ian Montgomery de la Queens University ont étudié avec attention l'impact qu'avait le climat sur ces animaux. C'est cette étude qui leur a permis de constater que réaliser des provisions était devenu très compliqué pour les chauves-souris. D'une part, les femelles qui allaitent doivent parcourir de plus longues dis-

tances pour donner de quoi boire à leurs petits. D'autre part, déshydratées, les chauves-souris sont plus vulnérables encore que d'autres mammifères de même taille car l'évaporation de l'eau (qu'elles ne peuvent retenir) est particulièrement importante en raison de la grande surface de leurs ailes. De plus la hausse des températures laisse moins de temps à ces animaux pour hiberner. Ils récupèrent donc plus difficilement leur énergie. Pour les chauves-souris qui vivent en altitude, le changement climatique limite leur aire d'actions, en fuyant la chaleur extrême. Enfin, on sait que 30.000 chauves-souris (de l'espèce des renards volants) sont mortes durant les 19 épisodes de températures extrêmes en Australie.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## CŒUR ARTIFICIEL

Inventeur : **Robert Jarvik** Date : **1976** Lieu : **États-Unis**

En 1976, un de ses collaborateurs, le Dr Robert Jarvik, invente le Jarvik 7, cœur artificiel pneumatique. Cet appareil fonctionnait à air comprimé. L'implantation n'était autorisée que dans la mesure où aucun autre traitement n'était envisageable. Le 2 décembre 1982, le Jarvik 7 est implanté pour la première fois.



## VOLT, STAR MALGRÉ LUI



20h45



Pour Volt, chien superstar à Hollywood, la vie de tous les jours est remplie de rebondissements et d'aventures en tout genre... sous les caméras. Mais un jour, malheur : Volt est accidentellement transporté jusqu'à New York, où il n'a jamais eu l'intention d'aller. Il va revenir en Californie par ses propres moyens, qui sont... ses quatre petites pattes. Mais le chemin s'annonce dur, surtout quand Volt s'aperçoit qu'il n'est qu'un chien comme un autre. C'est alors qu'entrent dans sa vie un chat, Mittens, et un hamster, Rhino, qui vont faire la route avec lui. Il va se rendre compte qu'il n'est nul besoin d'avoir des super-pouvoirs pour être un héros

## NOUVELLE STAR CASTINGS À LYON ET BRUXELLES



22h30



Plus de 10000 candidats, âgés de 16 à 34 ans, se sont présentés aux castings pour espérer passer devant le jury composé de Maurane, Sinclair, Olivier et André Manoukian. Au sommaire : «Première étape des castings : Lyon». Cette ville a porté chance à Sophie-Tith l'année dernière, puisque, après y avoir passé son premier casting, elle a réussi à franchir toutes les étapes avec succès. Et il y a eu beaucoup de «oui» pour cette première étape : l'effet Sophie-Tith ? - «Deuxième étape des castings : Bruxelles» Les castings ne s'étaient pas arrêtés à Bruxelles depuis 2008. Le Jury y est allé rejoindre la meilleure ambassadrice qu'il soit : Maurane

## ENVOYÉ SPÉCIAL



22h55



Au sommaire : «La voiture à l'amende». Des parkings payants de plus en plus chers, des fourrières qui enlèvent à tour de bras, des amendes qui se comptent en millions, mais aussi les radars. La sécurité routière aurait-elle un coût de plus en plus élevé pour l'automobiliste ? - «Librairies : entre sursis et survie». Chaque année, environ 250 librairies indépendantes disparaissent en France. Dans les pays anglo-saxons, Internet et le numérique ont déjà dévasté le paysage de la librairie indépendante. De quels moyens disposent les libraires pour lutter ? - «Hong Kong : des hommes en cage». À Hong Kong, certains logements sont si petits qu'ils ressemblent à des placards

## UN INDIEN DANS LA VILLE



20h45



Stéphane décide un beau jour de s'envoler pour l'Amazonie afin d'aller régler son divorce avec Patricia, l'épouse dont il vit séparé depuis treize ans. Steph veut en effet se remarier avec Charlotte, une jeune femme originale et mystique. Avec son téléphone et son ordinateur sous le bras, l'homme d'affaires débarque dans la jungle amazonienne, bien décidé à s'acquitter de sa mission au plus vite... Mais retrouver Patricia au coeur de cette végétation luxuriante n'est pas une mince affaire. D'autant que Stéphane finit par découvrir qu'il a un fils de 13 ans, Mimi-Siku. L'adolescent supplie alors son père français de l'emmener voir la tour Eiffel...



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

## BORGEN, UNE FEMME AU POUVOIR RAISON ET SENTIMENTS



22h55



Le traitement a réussi et Birgitte est autorisée à se consacrer entièrement à sa campagne. Les sondages créditent les Nouveaux Démocrates d'une jolie percée électorale, leur laissant espérer cinq sièges au Parlement. Mais Birgitte veut davantage et lance l'offensive contre les centristes de son ancien parti pour mieux s'en démarquer. Elle subit en retour une vaste campagne de calomnies qui la vise personnellement. Mais lors du classique grand débat sur TV1 - que Torben a décidé à la dernière minute de maintenir, en lieu et place d'un «grand jeu politique» censé faire grimper l'audience -, elle marque un point décisif

## FBI : PORTÉS DISPARUS APRÈS LA TEMPÊTE



20h45



L'équipe recherche Aaron Gibbs, un homme traumatisé et ruiné par le passage de l'ouragan Katrina sur sa propriété. Sherise, son épouse, raconte aux enquêteurs qu'elle a vu Aaron pour la dernière fois, la veille, lorsqu'il a quitté leur chambre de motel. Aaron prétendait avoir retrouvé un job temporaire dans le New Jersey après son éviction de l'entreprise de construction de son cousin. Mais les enquêteurs apprennent qu'Aaron a menti sur toute la ligne et commencent à envisager tous les scénarios possibles

## UNDER THE DOME COUPÉS DU MONDE

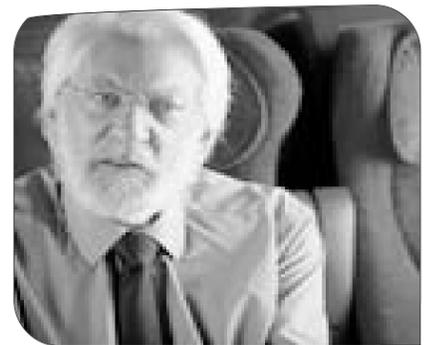


20h50



Un matin, les habitants de Chester's Mill, dans le Maine, se réveillent coupés du monde, encerclés par un immense dôme de verre transparent. Chacun tente de comprendre l'inexplicable, cherche l'origine de ce champs de force indestructible et invisible. Immédiatement, des tensions naissent au sein de la communauté ainsi prisonnière. Tandis que certains, de manière occulte, tentent de tirer profit de cette situation pour prendre le pouvoir, d'autres organisent une résistance autour de Dale Barbara, un vétéran de la guerre d'Irak...

## CROSSING LINES ENTRE CHIEN ET LOUP



20h50



Alors qu'il se rend dans une banque de La Haye pour de mystérieuses raisons, Hickman se retrouve pris en otage par des braqueurs venus dévaliser la banque. Laissant son portable connecté avec Sebastian, il peut dans un premier temps fournir de précieuses informations à l'équipe du commissaire Daniel. Malheureusement, Hickman est très vite privé de ce moyen de communication et les choses s'enveniment. Au fur et à mesure que la prise d'otage avance, l'équipe du commissaire Daniel fait plusieurs découvertes au sujet des braqueurs



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Laetitia Casta

un retour en  
grâce

L'égérie de  
Dolce &  
Gabbana du  
parfum Pour  
elle, Laetitia  
Casta s'offre  
un retour en  
grâce sur tous  
les fronts.



## Lindsay Lohan

elle votera  
Mitt Romney !

Alors que Barack Obama peut compter sur le soutien d'Eva Longoria, Jennifer Lopez, Beyoncé, Natalie Portman, Scarlett Johansson, Katy Perry, Jennifer Hudson ... Mitt Romney peut se satisfaire d'avoir la voix de Lindsay Lohan.

## Natalia Vodianova

la Russe  
réchauffe l'au-  
tomne

Natalia Vodianova est de retour avec Etam et sa nouvelle collection de lingerie. Egérie stylée de la marque française, Natalia Vodianova s'illustre pour un bien joli catalogue automnal.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h41
Dohr	12h32
Asr	15h32
Maghreb	17h57
Icha	19h200

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## FEMMES PARLEMENTAIRES DU CONGRÈS US

### La question sahraouie au centre des débats

*La question du Sahara occidental occupé a été présentée devant les femmes parlementaires américaines lors du forum "Un monde de femmes pour la paix mondiale" tenu du lundi au mercredi au Congrès américain à Washington.*



Sous la présidence de la représentante américaine Eddie Bernice Johnson, le forum, qui est une initiative lancée en 2001 par le Congrès, a regroupé les élues américaines avec les représentantes de plusieurs organisations politiques, économiques et sociales de tous les continents.

L'Afrique a été représentée par des membres de l'Association pour le renforcement des capacités économiques et du leadership des femmes africaines (ARCELFA, basée à Abuja), notamment sa présidente, Basirat Nahebe, sa vice-présidente, Nouria Hafsi, qui est également la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), ainsi que la secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies, Fatma Mehdi.

En évoquant le thème de la paix en Afrique, les représentantes de cette organisation africaine ont rappelé les problèmes de conflits que connaissent plusieurs pays du continent dont le cas du Sahara occidental occupé.

A ce propos, elles ont fait part aux parlementaires américaines de l'impasse qui dure depuis des décennies pour résoudre définitivement le problème du Sahara occidental et de la nécessité d'une solution politique juste et durable qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui.

La question de la violation des droits de l'homme des Sahraouis par le Maroc a été également dénoncée par les intervenantes qui ont cité les cas de tortures, de la répression systématique, des agressions et des exécutions extra-judiciaires ou de disparitions.

La participation à ce forum tenu dans la capitale fédérale américaine "fait partie d'un programme de travail élaboré, en avril dernier, lors d'une conférence des femmes africaines dans le but de sensibiliser la communauté internationale et notamment les Etats-Unis sur la question sahraouie", a déclaré Mme Mehdi.

Pour sa part, Nouria Hafsi a qualifié ce forum du Congrès américain de "véritable réussite" et d'une "grande avancée" pour la cause sahraouie.

Par ailleurs, des réunions se sont aussi tenues avec des responsables de la fondation RF Kennedy Center pour les droits de l'homme ainsi que de Human Rights Watch (HRW) et avec la fondation médiatique "The international women's media foundation" (IWWMF, siège à Washington) dont plusieurs journalistes américaines membres avaient effectué, durant ces dernières années, des reportages écrits et télévisés sur la question du Sahara occidental occupé.

## MORT DE 92 MIGRANTS DANS LE DÉSERT DU NIGER

### L'Algérie, profondément affectée

L'Algérie est "profondément" affectée par la mort des 92 migrants, la plupart de soif, dans le désert du Niger, et qualifie d'"épouvantable" ce drame migratoire, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

"Nous sommes profondément affectés par ce drame épouvantable et nous présentons au gouvernement et au peuple nigériens ainsi qu'aux familles éplorées nos sincères condoléances", a déclaré M. Belani à l'APS, ajoutant : "En cette sainte journée, nous prions à la mémoire des disparus".

Au total, 92 personnes (52 enfants, 33

femmes et 7 hommes) qui tentaient de rejoindre clandestinement l'Algérie sont mortes en début octobre dans le désert du Niger suite à une "panne de camions transportant des migrants en direction de Tamanrasset", selon Niamey.

Les corps, en décomposition, ont été retrouvés mercredi dans divers endroits et en petits groupes. Certains ont été dévorés par des chacals et autres fauves, selon des témoignages d'un responsable d'une ONG locale.

Suite à cette catastrophe, le gouvernement nigérien a décrété, à partir de vendredi, trois jours de deuil national.

## TRAVAUX PUBLICS

### Réouverture du CW 24 reliant Bordj Khris à Sidi-Aïssa

Le chemin de wilaya numéro 24, reliant la commune de Bordj Khris (sud de Bouira) à Sidi-Aïssa (M'sila), a été rouvert à la circulation après une opération de réhabilitation qui a duré dix mois, a indiqué jeudi le directeur des travaux publics (DTP).

Réalisée pour un coût de 127 millions de dinars, l'opération de réhabilitation a concerné un tronçon d'un linéaire de 37 km de ce chemin de wilaya qui relie la commune de Bordj Khriss à Sidi-Aïssa, a

précisé Younes Bouchekouk, en marge d'une visite d'inspection du projet effectuée par le wali de Bouira.

Cette route, qui a connu des dégradations depuis quelques années, a été réhabilitée dans le cadre de l'amélioration des conditions de circulation automobile et de celle de ses usagers a-t-il expliqué.

Le CW numéro 20 reliant la wilaya de Bordj Bou-Arréridj à Sour El-Ghozlane connaît lui aussi des travaux de réhabilitation,

## CORRUPTION

### 10 ans de prison pour le vice-président de l'APC de Constantine

Une peine de dix (10) ans d'emprisonnement, assortie d'une amende d'un million de dinars, a été prononcée, jeudi par le tribunal correctionnel de la cité Ziadia (Constantine), à l'encontre de Abderrahmane Abdaoui (33 ans), vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine.

Son complice, Athmane Benhafed, a écopé quant lui de 5 ans de prison et d'une amende de 200.000 dinars. Les deux condamnés étaient poursuivis pour une affaire de corruption à la suite d'une plainte déposée par trois entrepreneurs, dénonçant l'élu et son complice pour tentative d'extorsion de fonds.

Le principal accusé, Abdaoui, vice-

président de l'APC, chargé de la santé, de l'environnement, de l'assainissement et des moyens généraux, médecin de son état, et son complice, entrepreneur, ont exigé des sommes d'argent pour faire bénéficier les entrepreneurs plaignants de marchés initiés par la commune.

Une sourcière a été tendue par les services de police, aboutissant à l'arrestation des deux prévenus, le 26 septembre dernier dans un café de la ville, au moment où l'un des entrepreneurs s'appropriait à remettre au complice la somme exigée.

Le procureur de la République avait requis, jeudi dernier dans son réquisitoire, 10 ans de prison pour les deux prévenus en plus versement d'une amende d'un million de dinars.

## OBSERVATOIRE FRANÇAIS CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

### La résidence du président taguée

Les murs et fenêtres de la résidence du président de l'Observatoire français contre l'islamophobie à Nîmes (Sud) ont fait l'objet dans la nuit de mercredi à jeudi d'inscriptions racistes, a révélé ce responsable du culte.

Des insultes telles que "Islam dehors", "Les arabes dehors", des croix gammées, "Heil Hitler", "SS" et des croix catholiques ont été tracés sur les murs et fenêtres de la maison de Abdallah Zekri, a indiqué ce dernier à l'APS, exprimant son "dégoût" et son "mépris" à l'égard de ce qu'il a qualifié de "nazillons".

Concernant l'injure islamophobe "l'Islam dehors", il a relevé que cela est une manière de "s'attaquer à la deuxième religion de France, qui est complètement

ancrée dans la République". Le délégué chargé des régions de la Grande mosquée de Paris a, par ailleurs, lié cet acte islamophobe avec les prochaines élections en France. "Il ne faut pas s'étonner, qu'à l'approche des élections (municipales et européennes), de tels slogans nauséabonds puissent s'exprimer, lorsqu'on entend surtout des hommes politiques de la droite dite décomplexée surfer sur des thèses extrémistes pour désigner des bouc-émissaires", a-t-il fait valoir. Selon l'Observatoire français contre l'islamophobie, les actes portant atteinte à l'Islam dans l'Hexagone ont connu une augmentation de 35 % au cours du second semestre 2013, par rapport au second semestre 2012.

## TENTATIVE DE CONTREBANDE À ORAN

### 3.000 litres de carburant saisis

La brigade mobile des Douanes d'Oran a mis en échec une tentative de contrebande de 3.000 litres de mazout destinés à la contrebande, a annoncé vendredi, l'inspection divisionnaire des douanes d'Oran basée à l'aéroport international Ahmed Benbella.

Un véhicule commercial a été saisi mercredi au niveau de la station de distribution du carburant à Es-Sénia (sud de la ville d'Oran) qui s'appropriait à quitter le lieu

après avoir chargé trois citernes de ce produit énergétique, soit une moyenne de 1.000 litres chacune, souligne-t-on.

La valeur de la marchandise de contrebande a été fixée à plus de 640.000 DA et assortie d'une amende financière de 6,4 millions DA, selon la même source, qui a souligné que le conducteur du véhicule sera présenté devant la justice.

Une enquête a été ouverte sur les tenants et aboutissants de cette affaire.